



SOLIDARITÉS  
NOUVELLES  
LOGEMENT

ESSONNE



Rapport  
Annuel

20  
25



## Assemblée Générale 2026, un point d'étape

2020... 2025, 5 années durant lesquelles SNL Essonne, toujours bien ancrée dans son projet de logements et d'accompagnement des personnes en grande précarité, a vécu de nombreuses évolutions : en effet le parc immobilier s'est agrandi d'une centaine de logements et nous nous sommes implantés dans 7 nouvelles communes.

Pour maintenir notre projet l'équipe professionnelle, malgré les 8 salariés supplémentaires et l'appui de plusieurs mécénats d'entreprise, a vu sa charge de travail considérablement accrue. Les 433 bénévoles restent nombreux mais leur nombre ne progresse pas au rythme de nos opérations immobilières : l'accompagnement en binôme des ménages logés, si bénéfique, reste insuffisant. Au fil des années la collecte de dons a fluctué mais en 2025 elle dépasse de 20 000 € celle de 2020.

## Quelques faits marquants de ces 5 dernières années dont ce rapport fera largement état pour 2025.

2020, la crise sanitaire : après le fort ralentissement sur les chantiers, de nouveaux logements ont été mis en service. Nous avons signé avec le Département l'accord triennal de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui nous conduisait à la fin 2024 mais cet accord n'est pas renouvelé. De même l'Aide à la Pierre – départementale - est bloquée pour 2025. Et pour plus longtemps ?

Heureusement la mise en place pour les Travailleurs sociaux de l'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), financé par l'Etat, nous aide depuis 2020.

Aujourd'hui nous avons 6 salariés sur ce dispositif : soulignons qu'ils accompagnent également des ménages non logés à SNL.

Ce fut aussi la crise énergétique et la très forte augmentation des tarifs des fluides. D'où la nécessité de mettre en place les régularisations de charges, mesure très douloureuse pour les locataires mais aussi pour les salariés et les bénévoles. L'impact sur les impayés locatifs s'est tout de suite fait sentir.

## Face à l'adversité, bénévoles et salariés agissent. Ce rapport le montre.

Nos rencontres institutionnelles telles que les journées salariés-bénévoles, le séminaire du Conseil d'Administration, nos Assemblées Générales, ont conduit à la création de groupes de travail qui au fil des années, se sont structurés et professionnalisés.

Le Groupe Candidatures actualise les demandes de plus d'un an dans le souci de ne pas laisser sans nouvelles les demandes les plus anciennes et aide les Travailleurs Sociaux à trouver l'adéquation entre les besoins des demandeurs et l'offre de logement. La vacance des logements s'en trouve réduite.

Plus récemment, le Groupe « Bricoleurs », les chantiers solidaires, contribuent à réduire les frais d'entretien de notre parc et à diminuer le temps de remise en état avant une nouvelle location. Ces interventions instaurent également une dynamique de solidarité non seulement entre bénévoles et salariés mais aussi avec les locataires qui peuvent être partie prenante des chantiers.

Le Groupe Mécénat en direction des entreprises locales a pris de l'ampleur et grâce à

# Édito

la ténacité de ses membres, plusieurs réalisations ont vu le jour pour des chantiers que nous ne pouvions financer.

Le groupe Plaidoyer, en lien avec SNL Union, est un appui indispensable par les temps qui courent.

Les autres commissions et groupes de travail, un peu plus anciens, poursuivent leur travail.

Et le renouvellement des titres de séjour ? Les guichets de la préfecture et des sous-préfectures se sont fermés lors de la crise sanitaire. Mais ils n'ont guère rouvert ! Les démarches se font presque exclusivement par voie numérique et les difficultés que rencontrent les locataires pour renouveler leurs titres de séjour sont multiples. Les ruptures de leurs droits sont nombreuses : plus d'aide de la Caisse d'Allocations Familiales, perte de leur emploi et donc des loyers et des charges difficiles à payer. SNL Essonne a rejoint le collectif Exilés 91, réunissant des associations et des syndicats spécifiquement concernés pour la défense des étrangers.

Nous avons le soutien indéfectible de SNL Prologues, mais lorsque Département et Région se désengagent pour les subventions, il nous faut rechercher d'autres appuis. Nous sommes connus et reconnus en Essonne. Notre modèle a fait ses preuves et sur le terrain ce sont avec les communes que nos liens sont les plus forts. De nombreux bénévoles sont présents dans les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), mais suite aux municipales ils sont encore plus nombreux à avoir rejoint cette instance. Le groupe Plaidoyer est un réel soutien.

Arrivée à la fin de 9 années d'administratrice et 6 de présidence, cette Assemblée

Générale 2026 est un point d'étape pour moi. Cette présidence m'a beaucoup apportée. J'ai apprécié de travailler avec des équipes soudées pour aller de l'avant. Une des forces de SNL 91, c'est son Conseil d'Administration. Merci à tous les administrateurs avec qui j'ai travaillé, merci pour leur engagement. Un remerciement particulier s'adresse au directeur Jean-Marc Prieur. Les administrateurs du nouveau Conseil d'Administration auront peut-être à mettre en place une nouvelle forme de gouvernance et de toute façon, le travail ne manquera pas !

Je serai toujours des vôtres, un peu plus présente dans mon GLS de St Chéron et comme le rappelle la Vie Associative, les missions des bénévoles sont diverses. Je saurai très certainement trouver ma voie.

**Marie-Claire Bidaud**  
**Présidente SNL Essonne**



# Sommaire

La <b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	<b>5</b>
L' <b>ACCUEIL</b> des personnes et la prise en compte des <b>BESOINS</b> .....	<b>16</b>
Le <b>PATRIMOINE</b> .....	<b>20</b>
La <b>GESTION LOCATIVE ADAPTÉE</b> .....	<b>28</b>
L' <b>ACCOMPAGNEMENT</b> des personnes .....	<b>36</b>
Les <b>PENSIONS DE FAMILLE</b> .....	<b>47</b>
Le mouvement <b>SNL</b> .....	<b>53</b>
Le rapport <b>FINANCIER</b> .....	<b>55</b>
Les <b>RÉSOLUTIONS</b> .....	<b>65</b>



# La VIE ASSOCIATIVE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration 2025-2026 est composé de **15 membres**, soit le nombre maximum fixé par les statuts. **2 observatrices** et **2 invités** permanents ont participé aux débats mais n'ont pas voté les résolutions.

Le Conseil a pu tenir séance **7 fois** dans l'année. Le Bureau, plus proche des activités quotidiennes et prenant notamment décisions sur les sujets relatifs aux ressources humaines s'est réuni **8 fois**. À noter que depuis deux ans, sur certains sujets comme la validation des nouveaux projets immobiliers, le Bureau est ouvert à tous les membres du Conseil intéressés.

Les **4 membres** élus du Comité Social et Economique (CSE) sont conviés aux réunions du Conseil d'Administration en tant que représentants de l'équipe professionnelle. Généralement, ils y assistent à tour de rôle. A noter que, comme quasiment chaque année, l'ensemble du Conseil, le CSE, les cadres, salariés plus directement concernés se sont réunis en 2025 lors d'un séminaire stratégique. Les réflexions ont porté sur les coopérations avec les communes et intercommunalités de notre Département à la suite des élections municipales c'est pourquoi l'ensemble des membres du groupe Plaidoyer étaient également conviés.

juin 2025 / juin 2026

### Conseil d'Administration : composition et principales missions

**BELLEFANT Muriel** Administratrice · Vie Associative

**BIDAUD Marie-Claire** Présidente · Fonds de Dotation SNL / CA et Bureau Union

**BRUNET Michel** Trésorier Adjoint · Référent à la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion pour SNL Essonne. Invité permanent CA et Comité d'engagement Prologues

**CASSETTE Simone** Membre du bureau · Membre de la Commission Formation. Aide à la rédaction des compte-rendu. En charge des questions relatives aux étrangers. Observatrice CA Union

**DESIR Brigitte** Administratrice · CA Union Groupe de travail candidatures, Vie Associative

**HARISLUR Philippe** Administrateur · Membre du Groupe de Travail TPE/PME

**MISTOU Marie-Noël** Secrétaire

**MORICE Jean-Michel** Membre du bureau · Membre du Groupe de Travail TPE/PME, Administrateur CA et Comité Engagement Prologues

**MOTTA Viviane** Membre du bureau · Newsletter/ La Lucarne, Vie Associative

**OLIVIER Anne** Vice-Présidente en charge des relations extérieures · Mission de représentation politique, Commission Plaidoyer 91, Soutien au pôle Patrimoine/ Entretien

**PUPAT François** Administrateur · Membre des Groupes Collecte Union et Animation, Suivi de la collecte Essonne

**SCHNEIDER Christophe** Administrateur · Membre du GT TPE/PME, Soutien au pôle Patrimoine/Entretien

**TRUBERT Élisabeth** Trésorière · Comité de communication Union, Aide à la rédaction des compte-rendu CA, En charge de la relation fournisseur de gaz.

**VERIN Anne** Administratrice · Newsletter/La Lucarne

**VIGNE Marc** Administrateur · Vie Associative, Commission Candidatures

**ARQUIÉ-BOTLAN Cécile** Observatrice

**EIGENSCHENCK Corinne** Observatrice

**DE FERAUDY Hervé** Invité en fonction de l'ordre du jour · Commissions Plaidoyer Union et Plaidoyer 91

**ELIE Sophie** Invitée en fonction de l'ordre du jour · Commission finances Union, Appui GLA pour le suivi des charges locatives



## LES FONCTIONS DE REPRÉSENTATION AU SEIN DE CERTAINES INSTANCES LIÉES AU LOGEMENT ET À LA SOLIDARITÉ

Notre association, depuis son origine et en cohérence avec le projet, est très impliquée et donc représentée au sein de différentes instances institutionnelles. Quelques illustrations de ce travail qui nécessite souvent une forte implication :

- **Commission de médiation Droit Au Logement Opposable (DALO)** : Sonia Goncalves (Travailleuse sociale), Hervé de Feraudy (bénévole), Jean-Marc Prieur (Directeur)
- **Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)** : Jean-Marc Prieur
- **Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (Agence Nationale de l'Habitat)** : Jean-Marc Prieur
- **Conférences Intercommunales du Logement** : Cœur d'Essonne, Grand Paris Sud, Paris Saclay et Sud Etampois : Jean-Marc Prieur
- **Conseil d'Administration de SOLIHA Yvelines/Essonne** : Jean-Marc Prieur
- **Présence active de bénévoles au sein de nombreux Centres Communaux d'Action Sociale.**

# ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

**SNL Essonne**  
Equipe professionnelle  
Juin 2025



**JEAN-MARC PRIEUR**  
Directeur  
jm.prieur@snl-essonne.org

## PÔLE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE



**ALEXANDRA GAWSKI**  
Responsable de la Gestion Locative Adaptée  
a.gawski@snl-essonne.org

**MIREILLE HAUTEFEUILLE**  
Chargée de Gestion Locative Adaptée  
m.hautefeuille@snl-essonne.org



**IBRAHIM ARBABIDDINE**  
Chargé de Gestion Locative Adaptée  
i.arbabiddine@snl-essonne.org

**VÉRONIQUE DE LA ROCHEMACE**  
Mécénat de compétence  
v.delarochemace@snl-essonne.org



## PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET PENSION DE FAMILLE



**SONIA GONCALVES**  
Travailleur social  
s.goncalves@snl-essonne.org



**FRÉDÉRIC GAUMER**  
Travailleur social  
f.gaumer@snl-essonne.org



**CHRISTELLE DUHAMEL**  
Travailleur social  
c.duhamel@snl-essonne.org



**DÉOGRATIAS MISAGO**  
Travailleur social  
d.misago@snl-essonne.org



**CAROLINE CLÉMENT**  
Travailleur social  
c.clement@snl-essonne.org



**KARLA BOURRINET**  
Travailleur social  
k.bourrinet@snl-essonne.org

## PÔLE VIE ASSOCIATIVE



**CHLOÉ BRETON**  
Coordnatrice du pôle Vie Associative  
c.breton@snl-essonne.org



**SARAH KENISBERG**  
Chargée de développement  
s.kenisberg@snl-essonne.org



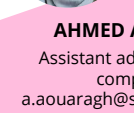
## PÔLE ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ ET FINANCE



**JÉRÔME VERRIER**  
Directeur Administratif et Financier  
j.verrier@snl-essonne.org



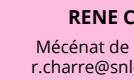
**FATIMA BENZAHRA**  
Assistante administrative et comptable  
f.benzahra@snl-essonne.org



**AHMED AOUARAGH**  
Assistant administratif et comptable  
a.aouaragh@snl-essonne.org



**CLAIRE DELFOSSE**  
Secrétaire généraliste  
c.delfosse@snl-essonne.org



**RENE CHARRE**  
Mécénat de compétence  
r.charre@snl-essonne.org



## PÔLE PATRIMOINE

**SÉBASTIEN LE COZ**  
Responsable du pôle Patrimoine  
s.le-coz@snl-essonne.org



**SANDRA DA ROCHA**  
Coordnatrice de MOI  
s.darocha@snl-essonne.org



**FRANÇOIS PETETIN**  
Conducteur de travaux MOI  
f.petetin@snl-essonne.org



**CÉCILE BOULMIER**  
Assistante technique MOI  
c.boulmier@snl-essonne.org



**LÉA BORGES FERNANDES**  
Chargée de maintenance locative  
l.borges-fernandes@snl-essonne.org



**NICOLAS MIGNY**  
Chargé de Patrimoine  
n.migny@snl-essonne.org



**PIERRE PERRIOT**  
Technicien d'entretien  
p.perriot@snl-essonne.org



**GILLES MATARD**  
Gardien de la Pépinière de Yerres  
g.matard@snl-essonne.org

**BERNARD ANIN**  
Responsable Accompagnement  
b.anin@snl-essonne.org



**NATHALIE DAGNAS**  
Coordnatrice Référente Métier Accompagnement  
n.dagnas@snl-essonne.org



**NILS LEBLANC**  
Travailleur social  
n.leblanc@snl-essonne.org



**MARION CIBIEN**  
Travailleur social  
m.cibien@snl-essonne.org



**CÉCILE PHAN**  
Travailleur social  
c.phan@snl-essonne.org



**MARY REGLET**  
Travailleur social  
m.reglet@snl-essonne.org



**DOROTHY ALCIDE**  
Travailleur social  
d.alcide@snl-essonne.org



**CHARLOTTE PAILLOT**  
Travailleur social  
c.paillet@snl-essonne.org

**LOUISE CRÉHANGE**  
Hôte de Pension de Famille  
l.crehange@snl-essonne.org



**ARNAUD ARLIE**  
Hôte de Pension de Famille  
a.arlie@snl-essonne.org



**GÉRALDINE PATARD**  
Hôte de Pension de Famille  
g.patard@snl-essonne.org



**LOU IRIE ZAMBLE**  
Hôte de Pension de Famille  
l.zamble@snl-essonne.org



**MANGA NIHE**  
Travailleur social  
m.nihe@snl-essonne.org



## L'ÉQUIPE VIE ASSOCIATIVE

**Au cœur de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) Essonne**, l'équipe de la **Vie Associative** joue un rôle clé pour dynamiser l'association et soutenir l'engagement bénévole. L'équipe est composée de **sept bénévoles** issus des Groupes Locaux de Solidarités (Muriel, Viviane, Annie, Marie-Noëlle, Gérard, Marc) et de **deux salariées** (Chloé Breton et Sarah Kenisberg). Nous œuvrons dans le projet associatif pour favoriser les échanges entre tous, pour accueillir et accompagner les nouveaux bénévoles, pour faciliter l'organisation et l'animation des Groupes Locaux de Solidarités ainsi que pour animer les temps forts de l'association. L'équipe de la Vie Associative se réunit une fois par mois. Trois réunions de coordinateurs et personnes relais sont organisées dans l'année dans des sites différents de l'Essonne. C'est l'occasion de présenter des partenaires.

Une fois de plus cette année nous avons pensé et animé **des ateliers de coopération entre salariés et bénévoles**. Ce temps de travail collectif est important pour fluidifier le dialogue, pour réfléchir et faire évoluer nos pratiques, nos fonctionnements collectifs. C'est dans cet état d'esprit que les thèmes abordés ont été discutés en réunion des Coordinateurs et des personnes relais

de GLS, en réunion d'équipe mais aussi lors d'échanges entre le Conseil d'Administration et l'équipe Vie Associative. Chacun a pu soumettre des propositions et nous avons ensuite travaillé sur les thématiques les plus récurrentes :

- Comment renforcer l'entente et la coopération salariés/bénévoles dans l'accompagnement des locataires ?
- Comment enrichir nos initiatives au service du projet SNL ?

**Ces ateliers de travail en visio-conférence sont suivis d'une journée en présentiel où se retrouvent tous les salariés ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles pour mettre en action nos réflexions.** Le format ateliers en visioconférence (en journée et en soirée) et journée en présence rend accessible au plus grand nombre cette réflexion. En 2025 ce sont **30 GLS** qui ont été représentés ! Chaque année des propositions se concrétisent ! Cette année par exemple, c'est un livret d'accueil du bénévole qui a été pensé lors de cette journée riche en intelligence collective.

## LES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITÉ ET LA DYNAMIQUE BÉNÉVOLE



**433**  
bénévoles



**43** Groupes Locaux de Solidarités en Essonne en 2025.



Dont  
**63%** de femmes,  
**36%** d'hommes



**47%** des bénévoles le sont depuis moins de 5 ans.



**631** logements mis en location sur **67** communes

# FOCUS SUR LA DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT PUIS D'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles potentiels viennent de **3** principaux canaux :

- Le bouche-à-oreille avec nos bénévoles
- Les rencontres lors d'événements auxquels nous sommes présents (forums des associations, Fête de l'Humanité, inaugurations, événements festifs organisés par les Groupes Locaux de Solidarité)
- Les plateformes dédiées au bénévolat (Jeveuxaider.gouv.fr et France Bénévolat) ou formulaire de contact présent sur notre site internet.

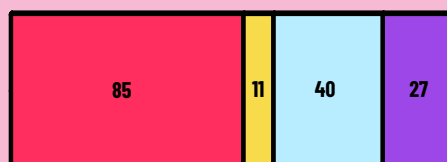
## Zoom sur le canal numérique d'arrivée des bénévoles

En 2025, nous avons reçu par le biais de la plateforme [jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr), 163 demandes. Seulement 27 personnes sont effectivement devenues bénévoles. Mais où sont passées les 136 autres demandes ?

Ce tableau présente en détails les différentes étapes d'intégration du bénévole suite à une candidature sur la Plateforme «Jeveuxaider». **Un candidat sur six seulement va au bout de la démarche**, le nombre de défection des candidats est très important.

Sur ces plateformes la mise en lien de l'offre et de la demande est très rapide et permet de postuler en quelques clics seulement : le «coût d'entrée à l'engagement» est très faible. Cette facilité augmente le volume des candidatures et attire un public plus large. Mais la différence entre le «coût d'entrée faible» et le «coût réel d'engagement» explique le taux de transformation relativement bas. Il existe une inadéquation entre l'envie de faire et le passage à l'action, notamment expliquée par le fait de postuler à plusieurs offres en même temps, le fait de devoir échanger sur le projet associatif, parfois le fait de ne pas se projeter dans la mission proposée ou de découvrir un projet associatif assez complexe etc...

Accueil des 163 potentiels bénévoles arrivants par la plateforme «Jeveuxaider» en 2025



- Candidats ne donnant pas suite au premier message envoyé par Sarah Kenisberg
- Candidats ayant annulé leur candidature sur la plateforme
- Candidats ayant échangé avec Sarah sur la plateforme et mis en lien avec le GLS, groupe de travail ou commission, mais n'ayant pas abouti
- Candidats ayant échangé avec Sarah sur la plateforme et mis en lien avec le GLS, groupe de travail ou commission, étant réellement devenus bénévoles

85 candidats sur les 163 n'ont même pas répondu à un premier échange rapide sur la plateforme (52%).

Le recrutement des bénévoles demande du temps et une adaptation au candidat.

Un groupe s'est donc constitué au sein de l'équipe Vie Associative pour accueillir les nouveaux bénévoles et encadrer la mise en lien avec les GLS, Groupes de Travail ou Commissions. Ce groupe est composé de deux bénévoles (Muriel et Annie) et une salariée (Sarah Kenisberg). Depuis le début d'année 2025, elles se réunissent chaque trimestre pour faire le point sur les contacts pris. Leur travail constitue un levier essentiel pour consolider notre projet associatif.

# LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

## La Commission Formation

La Commission est composée de **six bénévoles** (Simone, Michel, Christophe S., Jean-Paul, Christophe Q., Sidi) dont un nouvellement arrivé, et **une salariée** (Sarah Kenisberg).

En 2025, il y a eu **142 participants** à nos formations. Certaines formations sont incontournables pour les nouveaux bénévoles :

- **Le webinaire commun** à toutes les SNL-D (visio mensuelle), pour se faire une idée de ce qu'est SNL et des missions de bénévolat que l'on peut y faire.
- **L'accueil à SNL Essonne en présentiel** : Découverte de SNL (**2 sessions** d'automne et une de printemps) puis les relations entre salariés, bénévoles et locataires, autour de l'accompagnement (**3 sessions** aussi).

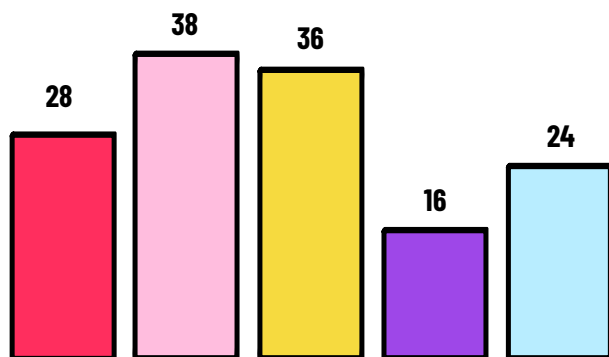
Nous avons souhaité cette année proposer une journée pour approfondir et soutenir l'accompagnement auprès des locataires, avec la formation Écoute active et relation d'aide (travail sur les attitudes relationnelles et leur impact) dispensée par l'Institut Astrée.

2025 a également été l'occasion de penser avec la Commission Plaidoyer à de nouvelles formations pour l'année suivante sur le thème : « les relations entre les GLS et leurs communes. »

Le programme de formation proposé à SNL Essonne est construit sur la base des informations et souhaits émanant des bénévoles eux-mêmes.

En complément SNL Union propose aux bénévoles des formations (en visio-conférence et en présentiel) sur des thèmes variés.

Participants aux formations proposées en 2025



- Découverte de SNL ESSONNE (1<sup>ère</sup> partie)
- Accompagnement sous toutes ses formes (2<sup>ème</sup> partie)
- Webinaire d'accueil
- Écoute active
- Quels sont les liens avec ma commune ?



## Groupe de Travail « Animation et suivi de la collecte »

Cette année, le groupe a orienté sa réflexion sur les outils utiles pour la mobilisation de nouveaux donateurs. En complément des outils que le GT propose chaque année aux GLS (argumentaire, lettre type, QR code), de nombreux bénévoles souhaitaient disposer d'un texte utilisable pour solliciter des donateurs potentiels par e-mail, messages brefs ou réseaux sociaux, plus faciles à diffuser largement. Un texte a été fourni en ce sens et une communication a été faite vers les GLS.

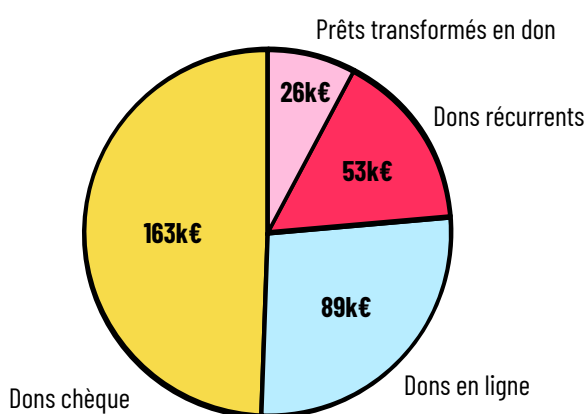
Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, la campagne de 2025 a permis de collecter **331 086.84 €**, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. A ces montants s'ajoutent **13 794.95 €** collectés par les GLS au cours d'événements festifs et culturels et de ventes, ainsi que **23 585.59 €** collectés grâce à la campagne chocolats.

Les dons en ligne sont en très forte augmenta-

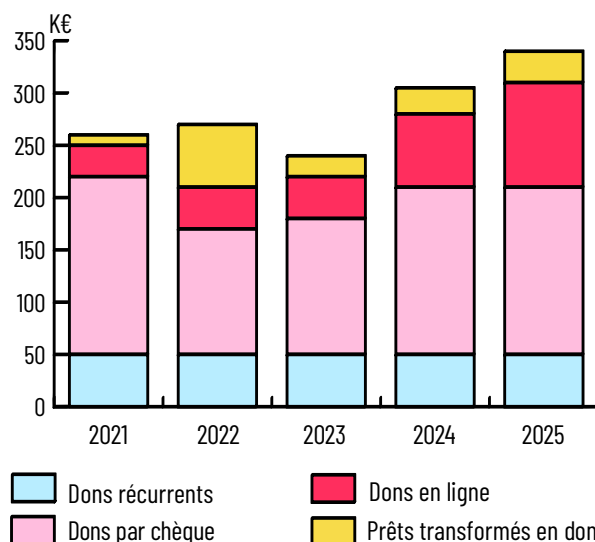
tion. Environ un tiers des donateurs, mais plus de la moitié des nouveaux donateurs.

Comme de très nombreuses associations, nous constatons une évolution des pratiques de dons, comme le don « coup de cœur ». Certains nouveaux donateurs, émus par notre projet, font un don dans l'instant sans forcément devenir des donateurs fidèles. Il importe d'être capables de leur proposer un moyen de donner immédiat. Le don en ligne et le QR code concourent à cet objectif. Il importera ensuite d'essayer de les fidéliser.

Dons à SNL Essonne 2025



Évolution des dons à SNL Essonne



## Le Groupe de travail « Recherche de mécénat et partenariat auprès des TPE/PME »

Ce groupe est constitué de 3 bénévoles (Christophe, Jean-Michel, Hubert) et de salariés (Bernard Anin, Chloé Breton et Sébastien Le Coz). Il agit en concertation avec les responsables de pôles pour l'identification des besoins en mécénat.

En ce qui concerne le mécénat, dans un contexte où les pouvoirs publics réduisent drastiquement

leur soutien à nos activités, le recours au mécénat privé devient de plus en plus nécessaire.

Cette année 2025 a été marquée par une augmentation substantielle des contributions de mécénat grâce à l'action conjointe de SNL Union et SNL Essonne. Au global l'ensemble de ces actions représente un montant de dons de 117 500 Euros pour notre SNL D.



Concernant le partenariat, les partenaires qui nous avaient déjà soutenu ont maintenu leur aide :

Brico Dépôt nous aide à renouveler des chaudières. IKEA fournit des lits pour la nouvelle maisonnée de la Ferté Alais, une cuisine équipée pour notre local associatif de Lardy et nous accorde un soutien financier pour meubler notre future Pension de Famille à Brunoy.

D'autres partenaires nous ont aidés cette année :

Le Crédit Agricole régional a contribué au financement de la journée cirque organisée par la Vie Associative. Les caisses locales du Crédit Agricole nous ont accompagnés pour l'achat de kits d'outils de premier bricolage.

La fondation Batigere a financé la construction d'un terrain de pétanque pour la Pension de Famille d'Étampes. Le projet associatif d'inclusion pourra ainsi se développer. Nous avons sollicité notre partenariat entre SNL Union et Tediber pour renouveler les **6 lits** de la résidence pour étudiants à Massy. SNL Union a obtenu de la Fondation Equans (Groupe Bouygues) une subvention qui sera affectée aux travaux d'isolation chanvre de la future Pension de Famille de Brunoy. La fondation I Loge You ,partenaire de SNL Union, finance **9 Kitchenettes** pour le projet de Brunoy destinées aux jeunes ayant des ressources limitées ou en situation d'isolement.



## Le groupe Plaidoyer en Essonne

Le groupe Plaidoyer de l'Essonne poursuit sa structuration et intervient désormais régulièrement en réunions des coordinateurs et personnes relais des GLS pour se faire connaître et faire part de ses travaux.

Cette année, avec la perspective des élections municipales de 2026, l'accent a été mis sur la prise de conscience de SNL comme acteur de la vie de la ville.

Coordonné par SNL Union et en lien avec les départements, un webinaire sur le thème des municipales a été présenté en fin d'année.

En Essonne, notre travail dans ce champ, a été structuré par le montage de deux événements :

- Un temps de rencontre et d'échanges le 22 novembre 2025 sur nos relations avec les municipalités : les services et les élus (**21 participants**). Cette journée a été l'amorce d'une collaboration avec des porteurs du plaidoyer de la jeune SNL du Val d'Oise.
- La préparation d'un atelier de formation, d'échanges et de réflexions sur notre interpellation des candidats pour le 24 janvier 2026 (**19 participants**).

Cette activité nous a conduits à chercher dans les GLS des bénévoles qui seraient des relais du GT Plaidoyer, **19 bénévoles** ont répondu, recouvrant ainsi **15 communes** et toutes les intercommunalités de l'Essonne.

Ces rencontres ont orienté notre travail vers :

- Les CCAS, leur rôle, dans les textes et dans la pratique de la diversité des communes des GLS
- Les intercommunalités, leurs compétences, leurs échanges avec les communes qu'elles fédèrent.
- Les PLAI, les personnes qu'ils logent, les besoins, leur financement et les subventions.

Hors de l'Essonne, nous avons relayé des actions initiées au niveau de SNL Union, comme une lettre adressée à Mme Letard, Ministre du logement, pour mettre en évidence les grosses difficultés résultant des pertes de droits lors des tentatives de renouvellement des titres de séjour, tant pour les intéressés que pour les associations qui les soutiennent. Pour porter notre plaidoyer au niveau National, SNL est partenaire de réseaux principaux : le Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV) et le Collectif des Associations pour le Logement (CAL).



# LA COMMUNICATION



LA LETTRE D'INFOS DE LA LUCARNE  
**SOLIDARITÉS NOUVELLES  
POUR LE LOGEMENT**

## Quelques chiffres



**16** articles parus dans la presse mentionnant SNL



**16** articles publiés sur le site internet SNL



**26** envois par emails pour l'ensemble des bénévoles



**3** Newsletters annuelles envoyées par emails

Lancées en 2024, **les Newsletters** communiquent sur les activités de SNL Essonne tout au long de l'année auprès des locataires, bénévoles, donateurs, partenaires et institutionnels. Le Comité de rédaction est composé de sept bénévoles (Noël, Viviane, Anne, Hélène, Marie-Noëlle, Elisabeth,, Marie-Claire) et deux salariées Chloé Bretonn, Sarah Kenisberg). Le groupe s'attèle au choix des thématiques abordées, à la rédaction des articles, à la prise de photos jusqu'à la relecture globale.

L'année 2025 a été celle d'un nouveau défi proposé par le Conseil d'Administration : ressortir **notre journal associatif La Lucarne**, en sommeil depuis deux ans à la suite de l'arrêt de l'équipe bénévole rédactrice. Plusieurs défis en un finalement puisqu'il s'agissait de remonter une équipe de rédacteurs et de photographes, de penser un nouveau « chemin de fer » et d'adapter le tout à notre nouvelle charte graphique. Nous sommes fiers de pouvoir dire que l'objectif a été atteint : celui de fêter les vœux du début d'année 2026 à travers cette publication.



**La Lucarne  
Entre refonte  
et renaissance**

**Au programme dans ce numéro :**  
Des nouvelles des Groupes Locaux de Solidarité  
La vie en Pension de Famille  
Un portrait à découvrir  
Au cœur de la collecte de dons  
Faire avec nos partenaires  
Témoigner du mal-logement et agir localement



**1** lucarne papier



**16** pages pour notre Lucarne 2026



Plus de **65h** de bénévolat sur ce projet



**26** rédacteurs · **21** articles



**1800** envois réalisés auprès des bénévoles, locataires, donateurs, partenaires et institutionnels

## LA VALORISATION

Le chiffrage de la valorisation du bénévolat est un travail complexe et harmonisé à l'échelle du mouvement SNL.

Il consiste à reconnaître la contribution des bénévoles en traduisant le temps donné à l'association en Equivalents Temps Plein.

### Quelques chiffres



**433** bénévoles



**48%** font une mission de bénévolat au moins une fois par semaine



**42.9** Equivalents Temps Plein



Soit, **1 652 394 €** de valorisation du temps de présence bénévole



# L'ACCUEIL des personnes et la prise en compte des BESOINS

Au siège de l'Association, Claire Delfosse, Secrétaire Généraliste, réceptionne les demandes de logement reçues par voie postale, par email ou par des demandeurs se rendant au siège.

De plus, des permanences sont tenues par des bénévoles à Massy et à Palaiseau, 1 fois par semaine.

## La permanence de Massy

**Interview de Thérèse Moulard (à droite sur la photo), bénévole du GLS de Massy-Verrières**

*La permanence de Massy se situe au 24 Rue Gabriel Péri.*

*Messagerie (benevoles.massy@snl-essonne.org), téléphone avec répondeur.*

*Deux bénévoles accueillent les demandeurs tous les mardis après-midi, sauf pendant les vacances scolaires, entre 15H et 18H. C'est une équipe de 8-10 bénévoles qui se relaient.*

*J'organise moi-même tous les 2 mois le planning des présences, à partir des disponibilités de chacun.*

*Ces bénévoles du GLS de Massy-Verrières sont en cette année 2025-26 : Anne-Marie, Michel, Hélène, Joël, Marie-Astrid, Sylvie, Véronique, Françoise et moi-même.*

*Nous recevons sans rendez-vous les personnes qui se présentent, souvent informées par le bouche-à-oreille. Certaines ont consulté le site Internet de SNL. Comme nous n'avons pas de salle d'attente, les demandeurs patientent dans la cour, ce qui n'est pas très commode l'hiver ou quand il pleut. Heureusement les candidats ne sont pas trop nombreux (sauf en septembre- octobre).*

*Nous imprimons les documents que les candidats ont souvent sur leur téléphone, ou photocopions leurs documents-papier.*



*Après un bref entretien qui permet de savoir si leur situation est recevable pour SNL, le dossier de candidature est renseigné sur papier, nous le scannons et le transmettons à Marolles. Après l'enregistrement, la secrétaire généraliste nous transmet le numéro à reporter sur le dossier-papier. Ces dossiers sont ensuite classés par composition familiale.*

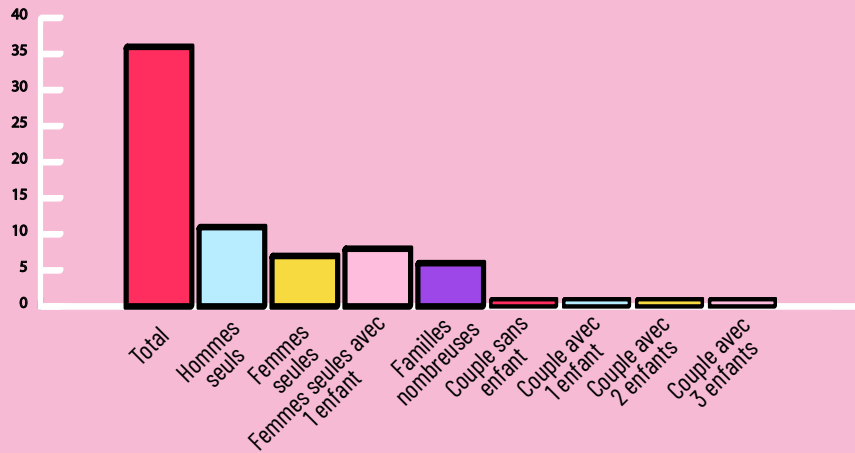
*A Massy, dans un classeur, sont reportés les noms des candidats, et les informations indispensables les concernant (numéros de Massy puis Marolles, date de 1ère visite, bénévoles accueillants, nom prénom, composition familiale, âge de naissance des enfants, lieu d'hébergement, ressources, autre...). Nous pouvons ainsi retrouver les informations concernant les personnes qui reviennent, et réactualiser les dossiers.*

*Au bureau nous disposons de jeux, de livres pour enfants, et de toutes sortes de documents d'informations sur les communes de Massy et Verrières.*

En 2025, nous avons accueilli et enregistré 36 personnes, ainsi réparties :

*Certains dossiers incomplets sont restés en attente de documents complémentaires, sans être transmis à Marolles, malgré nos relances par mail ou téléphone.*

**Composition familiale des demandeurs de Massy-Verrières**



## La permanence de Palaiseau

### Interview de Chantal Loizillon, bénévole au sein du GLS de Palaiseau-Villebon

*La permanence de Palaiseau se situe au 127 rue de Paris. Téléphone avec répondeur.*

*Elle est composée de 9 bénévoles de l'inter groupe du Plateau de Saclay. Eliane, Idalina, Josette, Marie-Thérèse, Chantal, Mylène, Marie, Christiane, Sidi. En 2025, 35 permanences ont été assurées le jeudi de 9h30 à 12h30 : 2 des 9 bénévoles, inscrits sur un calendrier Framadata, assurent 3 rendez-vous maximum par matinée. Une bénévole se charge de la prise de rendez-vous.*

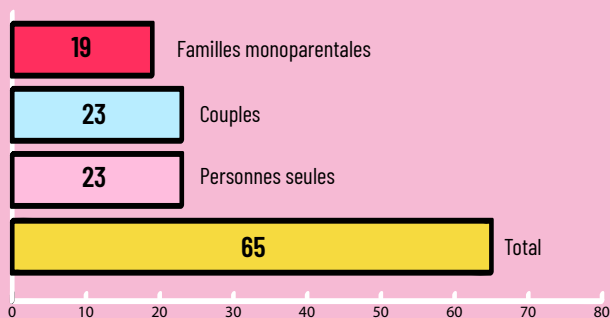
*Tous les dossiers étaient saisis manuellement, envoyés par la poste, remis à Marolles ou*

*parfois scannés par l'un(e) des bénévoles sur son matériel personnel. C'était lourd ! Mais, en janvier 2026, 4 bénévoles de Bures-Orsay et Palaiseau-Villebon (Jean-Pierre, Arnaud, Sidi et Marc) ont configuré un ordinateur dédié à la permanence pour saisir et transmettre directement dossiers et justificatifs.*

*Un accueil est assuré aux personnes de passage qui demandent des renseignements ou remettent des justificatifs manquants au dossier.*

*Pour 65 rendez-vous pris, 10 n'ont pas été honorés. 43 dossiers ont été envoyés à Marolles (78% des dossiers). Ci-dessous la composition familiale des prises de rendez-vous.*

**Composition familiale des rendez-vous de Palaiseau**



# LE GROUPE CANDIDATURES ET SA DYNAMIQUE

Le groupe candidatures a deux objectifs :

- Mettre à jour les dossiers de demande de logement déposés tout au long de l'année et qui sont à renouveler tous les **12 mois**. Cela se fait par téléphone ou par mail.
- Assister les Travailleurs Sociaux dans leur recherche de candidats pour les logements vacants.

## 1. La mise à jour des dossiers

Après le départ en retraite durant l'été 2025 de France Rousset qui épaulait et supervisait le groupe candidatures, l'équipe s'est étoffée et poursuit avec brio l'action débutée il y a quelques années.

En effet, **4 bénévoles** de Linas, Massy-Verrières, Gometz-le-Châtel, Sainte Geneviève des Bois, ont rejoint le groupe existant composé de 5 bénévoles venant de Linas, Bures, Massy-Verrières, Palaiseau et Orsay. Elisabeth (GLS

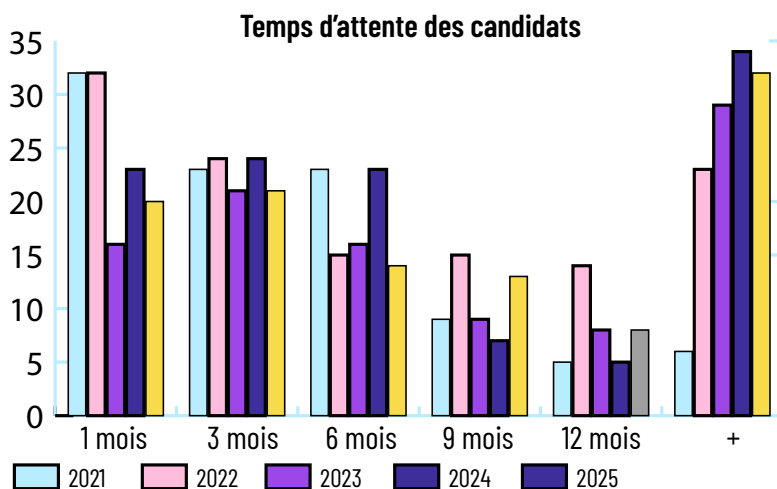
Linas), Marc (GLS Bures), Thérèse (GLS Massy Verrières), Brigitte (GLS Palaiseau Massy) et Françoise (GLS de Orsay).

Il s'agit de : Anne-Marie (GLS Linas), Véronique (GLS Massy Verrières), Corinne (GLS Gometz-Le-Châtel) et Elyane (GLS SGDB).

Leur assiduité et leur motivation permettent de garder la bonne dynamique existante tout en soulageant le groupe « d'anciens ».

La présence, par roulement au siège de SNL Essonne de **2 ou 3** membres du groupe, permet d'assurer un travail sur deux après-midis par semaine.

Le groupe est soutenu par Claire Delfosse la secrétaire généraliste et les Travailleurs Sociaux pour toute question et/ou information concernant les droits, des situations familiales complexes... Ainsi peut-on répondre de manière plus juste aux demandeurs de logements. Les Travailleurs sociaux se tiennent disponibles en fonction de leur planning.



Ce graphique donne l'évolution des délais d'attente des candidats depuis 2021 pour obtenir un logement SNL.

Nous constatons que l'antériorité des dossiers continue à être mieux prise en compte.

Concernant la mise à jour des dossiers, l'objectif est de vérifier avec le ménage contacté la pertinence et l'actualité des informations.

Il s'agit de vérifier si la composition familiale a évolué, si le lieu de travail a changé, s'il faut un suivi de soins ou s'il est urgent de rechercher un logement.

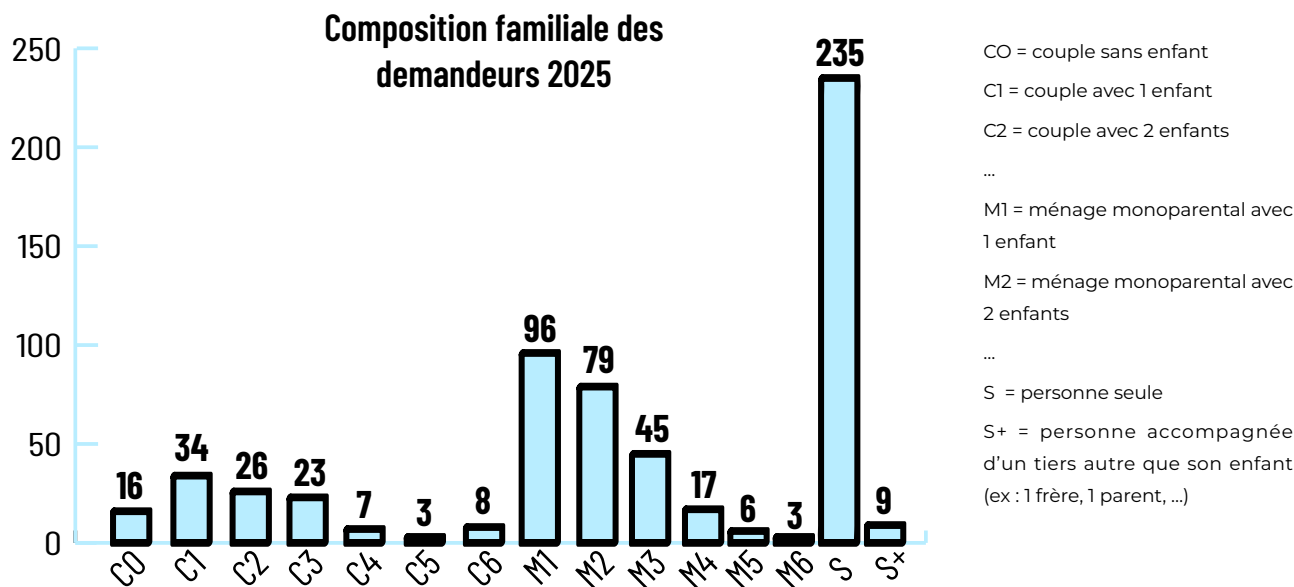
Si le ménage a trouvé un logement depuis la dernière mise à jour, s'il ne souhaite plus un logement temporaire, a rejoint un autre organisme identique à SNL, n'habite plus l'Essonne, a des revenus supérieurs au plafond PLAI, son dossier est « classé » par la secrétaire généraliste.

Nous constatons que sur les **607 demandes** enregistrées en 2025, les personnes seules (S) représentent 38 % des demandeurs et les familles monoparentales sont majoritaires avec 40.5% du total.

Depuis fin 2025, une nouvelle catégorie de demandeurs est identifiée S+ et correspond à une personne accompagnée d'un tiers autre que son enfant (ex : 1 frère, 1 parent, ...)

Ce travail du groupe sur les mises à jour des dossiers a permis de constater que fin 2025, il restait **750 candidats** en attente de logement (contre **879** fin 2024).

Grâce à la mobilisation des bénévoles du groupe, l'ensemble des dossiers est à jour en ce qui concerne les pièces nécessaires à l'attribution d'un logement SNL.



**2. Les Travailleurs Sociaux peuvent demander de l'aide au groupe** quand des logements se libèrent dans leur territoire et ainsi gagner du temps et limiter la vacance des logements.

Ils utilisent le support d'une fiche navette récapitulative de leurs besoins et ils la transmettent au Groupe Candidatures. Cette fiche contient le lieu et la description du logement vacant, la composition du ménage pouvant s'y installer, l'éventuelle nécessité d'avoir un véhicule, la date souhaitée pour l'entrée dans les lieux.

À partir de ces informations, le Groupe Candidatures recherche dans la liste d'attente des demandeurs plusieurs candidatures (trois en général en partant des demandes les plus anciennes si cela est possible). Il contacte les demandeurs par téléphone et/ou par email pour savoir où en est leur situation et si le secteur pourrait convenir.

Ils inscrivent sur cette même fiche navette le numéro de dossier du demandeur et son nom et renvoient la fiche navette au Travailleur Social concerné : celui-ci pourra alors contacter directement le demandeur.

En 2025, **25** fiches navettes ont été émises par le pôle accompagnement ou la GLA : il s'agissait de secteurs de l'Essonne moins ou pas demandés – comme dans le Sud – et souvent éloignés des transports en commun. Pour ces cas, le travail du groupe permet non seulement un gain de temps pour le travailleur social mais aussi une diminution du temps de vacance du logement.

# Le PATRIMOINE



## LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

**17 nouveaux logements** ont été produits en 2025 et le stock de logements financés à produire est important.

**8 chantiers** sont ouverts à l'heure où ce rapport est publié pour un total de 51 logements.

**57 logements** sont en phase de montage et les perspectives de mise en chantier restent bonnes avec **19 logements** planifiés en 2026.

En 2025 Les projets de Moret-sur-Loing (77) et Arpajon ont été agréés par l'Etat, soit **18 Logements**.



Leuville-sur-Orge  
travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD)

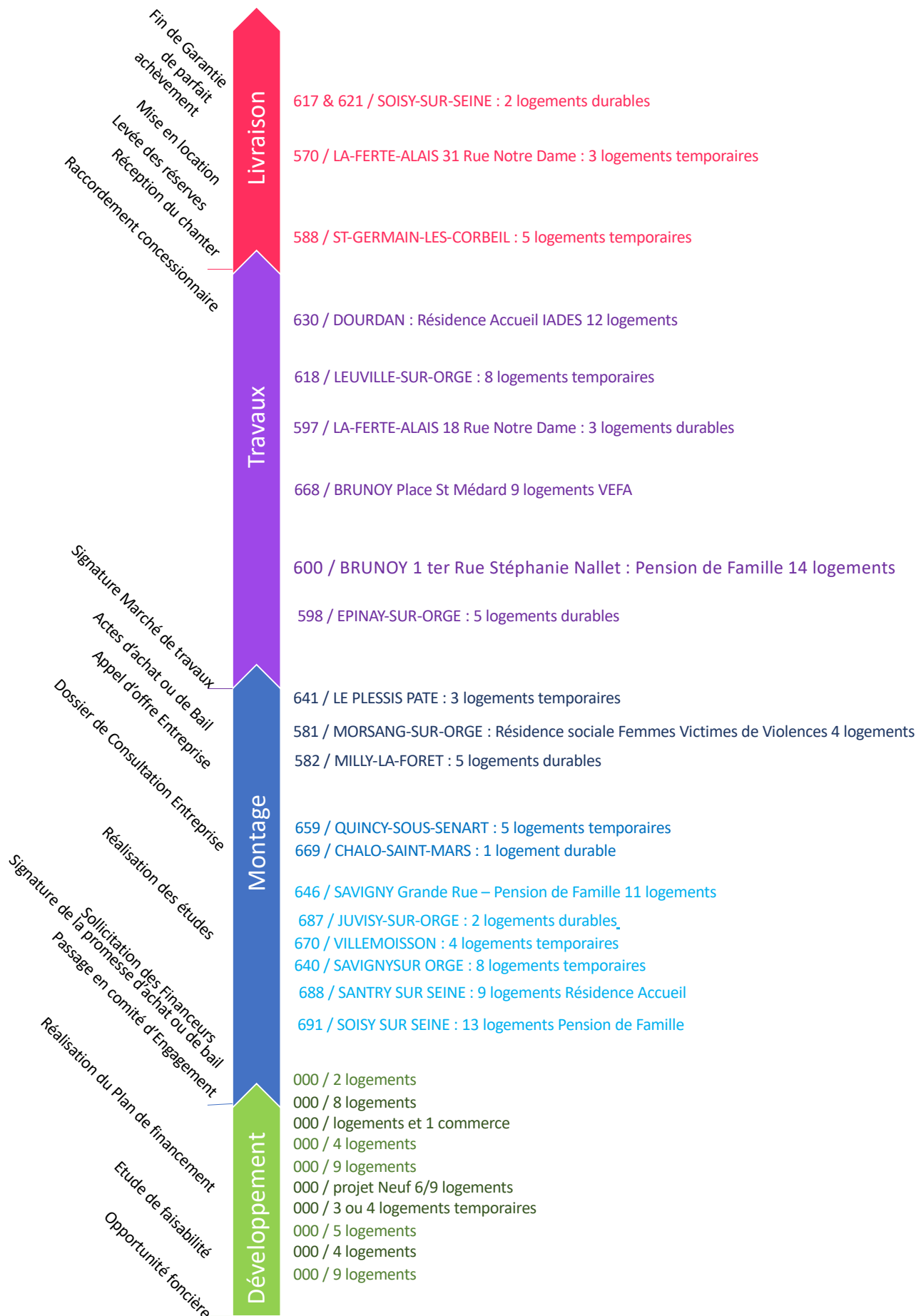


Moret-sur-Loing  
37 rue Grande



Arpajon  
130 Grande rue

# Frise de production MOI



## Focus sur l'opération Pension de Famille de Brunoy

Une opération patrimoniale et sociale exemplaire, située au 1 Ter rue Stéphanie Nallet à Brunoy, constitue l'un des chantiers les plus ambitieux du pôle en 2025. Il s'agit de la création d'une Pension de Famille pour un public de personnes seules en situation de fragilité (isolement, exclusion sociale, faibles ressources). Ce sera la 6<sup>ème</sup> Pension de Famille produite et gérée par SNL Essonne.

SNL Essonne a réalisé la Maîtrise d'Ouvrage pour Prologues. La Maîtrise d'Œuvre est assurée par l'architecte Camille Giuliani.

### Contexte et histoire du projet :

Le site, inscrit dans un périmètre de site classé et de protection des Monuments Historiques, comprend trois bâtiments anciens en très mauvais état et un potentiel de construction neuve. Préempté par la commune en 2019 puis cédé à SNL au même moment, le projet a nécessité un accompagnement social approfondi des **6** ménages occupants présents à l'acquisition. Ceux-ci ont été relogés avec succès dans le parc privé, en HLM ou en logements d'insertion SNL grâce à un diagnostic social conjoint SNL/commune.

Le bâtiment principal, datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, présentait un état sanitaire très dégradé (façades, toiture, installations intérieures). Les travaux ont permis de préserver l'architecture patrimoniale tout en intégrant des performances bioclimatiques très élevées.

### Le projet social :

Il s'agit d'un programme de 517 m<sup>2</sup> répartis en **14** logements (**11** en réhabilitation lourde et **3** en construction neuve) et en espaces collectifs. Conçue comme un véritable « chez-soi » dans un cadre collectif, la Pension de Famille offrira des logements individuels associés à de grands espaces communs au rez-de-chaussée du bâtiment principal : salle à manger, salon, cuisine, laverie. Un hôte sera présent pour animer la vie collective et accompagner les résidents dans leurs démarches.

### Le projet architectural et environnemental :

- Réhabilitation lourde des **11 logements** existants avec isolation chaux-chanvre et préservation des éléments patrimoniaux (escaliers, corniches, parquets).
- Bâtiment neuf de **3 logements** en structure bois et béton de chanvre, très haute performance énergétique.
- Le projet prévoit également la réorganisation du site selon la trame historique, la création d'un jardin potager partagé, l'accessibilité totale et des espaces extérieurs de qualité.
- Le chantier est actuellement en cours. La réception est prévue pour fin 2025 / début 2026. Cette opération illustre parfaitement l'ADN de SNL Essonne : concilier préservation du patrimoine remarquable, innovation écologique et réponse adaptée aux besoins sociaux les plus urgents.



## Le Financement

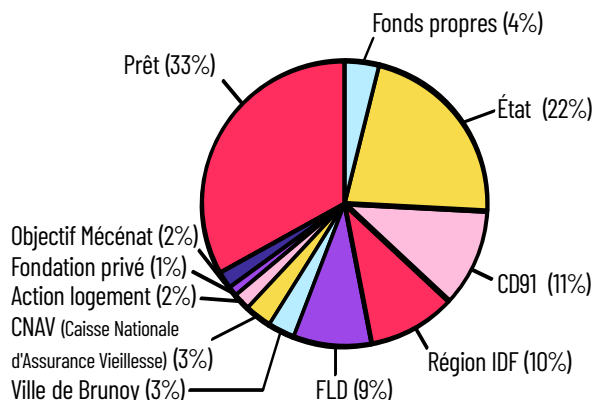
Le financement de l'opération repose sur un mix équilibré et résilient de subventions publiques et privées, complété par un emprunt bancaire majoritaire.

L'État apporte une contribution significative via le conventionnement Prêt Locatif Aidé d'Insertion-Adapté (**642 798 €**). Cette opération bénéficie encore des aides de la Région Île-de-France (**304 092 €**) et du Département de l'Essonne – CD91 (**336 000 €**).

Pour les prochaines opérations ces moyens de financement sont malheureusement gelés. Le projet bénéficie du soutien de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (**253 263 €**), de la Ville de Brunoy (100 000 €), de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la CNAV (**100 000 €**) et d'Action Logement (**44 800 €**). Les fondations privées nous aident très activement (**33 750 €**) et nous poursuivons nos recherches de mécénat (objectif **63 000 €**).

Le poste le plus important reste le prêt « logement social » de **1 000 000 €**, complété par nos Fonds propres (**112 510 €**). Cette stratégie démontre notre capacité à sécuriser le projet malgré les contraintes budgétaires publiques tout en maintenant l'ambition sociale et patrimoniale de SNL Essonne.

Financement de l'opération



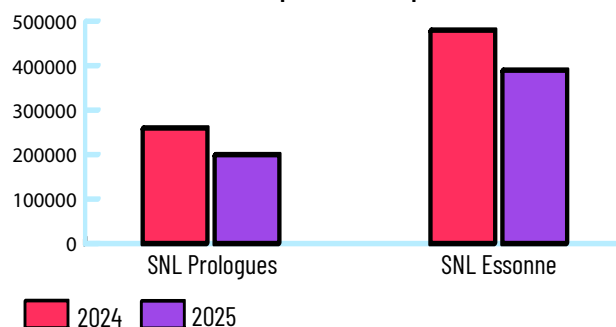
## L'ENTRETIEN DES LOGEMENTS

Le pôle a réalisé **240** interventions de maintenance en interne (+10% par rapport 2024). **540** interventions confiées à des entreprises extérieures (-20 % par rapport 2024).

L'investissement sur entretien s'élève à 200 000 € pour les travaux propriétaire (gros entretien supporté par la Foncière Prologues) et à **386 000 €** pour l'entretien locataire (petit entretien supporté par SNL Essonne). Les dépenses d'entretien ont donc baissé drastiquement de 14 % par rapport à 2024 afin de s'adapter au contexte économique tout en maintenant un niveau de qualité et de réactivité satisfaisant.

L'entretien courant et préventif constitue le cœur de métier du pôle. En 2025, nous avons maintenu une politique volontariste de petit et gros entretien tout en optimisant les coûts grâce à une meilleure planification, des achats groupés, une réduction du champ d'intervention et la mise en œuvre systématique d'une refacturation des dégradations aux locataires, en application du carnet locataire.

Évolution des dépenses sur le patrimoine



Quatre chantiers solidaires ont de nouveau été organisés avec les locataires, les bénévoles et des salariés. Ces journées ont permis de réaliser des travaux d'embellissement, d'élagage, de peinture et d'aménagement paysager sur plusieurs résidences, renforçant à la fois la qualité de vie et le lien social.



1. Massy: lessivage remise en état des extérieurs (grilles et murs de clôture, portes de garage...)



2. Boissy-le-Sec : remise en état de 2 logements (lessivage, peinture, petites réparations électriques, remise en état de volets en bois ...)



3. Savigny-sur-Orge: remise en état de la cage d'escalier



4. Lardy : remise en état d'un logement

# LE PLAN STRATÉGIQUE DU PATRIMOINE (PSP)

Le patrimoine, c'est aussi la rénovation lourde du parc. L'année 2025 a vu la poursuite des dix « maisonnées » identifiées comme prioritaires dans le Plan Stratégique. Plusieurs chantiers

de rénovation énergétique et de mise aux normes sont en phase d'étude approfondie et de recherche de financement.



Lancé en 2023 ce plan continue de structurer l'ensemble de nos actions.

Parallèlement, l'application de suivi des opérations de maintenance a été enrichie de nou-

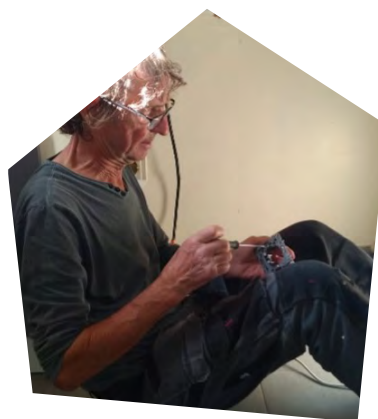
velles fonctionnalités : ajout de photos et communication directe avec les Groupe Locaux. Notre démarche de patrimoine numérique et durable est ainsi renforcée.

## FOCUS SUR LE GROUPE « LES BRICOLEURS »

Ce groupe de bénévoles s'est structuré pour gagner en efficacité. Composé de bénévoles aux compétences multiples et variées (plomberie, électricité, peinture, menuiserie, jardinage...), il a réalisé de très nombreuses interventions cette année. A titre d'illustration, un bénévole électricien a apporté son soutien sur environ **70** interventions.

Cette initiative permet non seulement de réaliser des économies substantielles mais encore et surtout de créer du lien entre les locataires et de valoriser les savoir-faire de chacun. Grâce à un financement de mécénat, le groupe sera bientôt doté de kits d'outils dédiés.

De surcroît, il est également prévu d'intensifier les dynamiques de formation notamment avec le partenaire Madiag.



# La **GESTION LOCATIVE ADAPTÉE**

Missionnée pour accompagner les ménages accueillis dans leur «vie locative» tout au long du bail, la Gestion Locative Adaptée (GLA) a une approche plus affirmée que la gestion locative classique puisque l'ensemble de la situation du locataire est pris en compte. Une des caractéristiques essentielles est une forte capacité d'écoute. L'objectif étant la prévention des difficultés qui pourraient être rencontrées par les occupants. La GLA assure le suivi du paiement des loyers et la jouissance paisible du logement.

## **LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES**

Ce dispositif permet à une entreprise de mettre des collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général. C'est un dispositif très intéressant pour notre association puisqu'il permet de renforcer l'équipe salariée pendant plusieurs mois. C'est également une belle opportunité pour les salariés éligibles de découvrir un autre domaine professionnel en mettant leurs compétences à disposition de notre projet solidaire.

Dans ce cadre, nous avons été heureux d'accueillir Véronique pendant 18 mois. Nous avons pu compter sur son soutien incontestable au sein du pôle Gestion Locative Adaptée.

Elle est également intervenue en soutien administratif du pôle notamment en préparant des dossiers d'entrée ou de sortie, en renouvelant les contrats d'habitation. Vous l'aurez compris, ses journées ont été bien remplies !!!

Même si sa mission s'est terminée en fin d'année, elle ne quitte pas vraiment notre association puisqu'elle reste à nos côtés en tant que bénévole, mais il est évident que sa présence

Il est essentiel que le lien entre SNL et le locataire soit maintenu pour trouver ensemble les solutions appropriées à chaque situation.

Le pôle est constitué de 3 salariés Mireille Hautefeuille, Alexandra Gawski et Ibrahim Arbabidine avec un renfort ponctuel soit sous la forme d'un mécénat de compétences, soit avec l'intervention de bénévoles.

Elle a joué un grand rôle dans la prévention des impayés locatifs et le recouvrement des créances, ses principales missions étant :

- Conseil budgétaire
- Contacts téléphoniques et entretiens au domicile ou au siège de l'association
- Relances téléphoniques
- Gestion des courriers de relance
- Mise en place et suivi du respect des plans d'apurement
- Aide à l'accès à certains droits
- Vérification des versements pour les nouvelles entrées

au sein du pôle va nous manquer. Elle a su rapidement appréhender tous les paramètres à prendre en compte pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées. Toujours avec bienveillance, elle a rappelé à certains de nos locataires l'importance du paiement des loyers et a informé régulièrement tous les intervenants concernés sur la situation locative des ménages lorsque nécessaire.

**Nous ne pouvons résister à vous partager le mot d'au revoir qu'elle a adressé à l'ensemble de l'équipe tant il nous a touché.**

**On ne te dit donc pas au revoir Véro mais plutôt à bientôt.**

*Chers Collègues,*

*Après 18 mois passés parmi vous, mon Mécénat se termine avec mes congés ce soir.*

*Je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé. J'ai eu le sentiment de faire partie de votre Association SNL, Solidarités Nouvelles pour le Logement.*

*Cette expérience de Mécénat a été particulièrement enrichissante, tant sur le plan humain que professionnel. J'ai appris un nouveau métier et j'ai rencontré de belles personnes.*

*J'ai découvert une réalité que vit une population invisible, oubliée, qui se bat pour retrouver une dignité, une sécurité et ce qu'il y a de plus fondamental, un toit.*

*Avant de m'engager, j'ai toujours été frappée par les personnes qui sont à la rue et je me suis sentie souvent démunie de ne pas pouvoir faire plus que de tendre la main d'une façon ou d'une autre.*

*Je ne mesurais pas l'ampleur du mal-logement et les conditions de vie dégradées des personnes.*

*Être au contact de votre association m'a touchée car j'y ai découvert de plus près des situations vécues par des hommes, des femmes, des familles.*

*J'éprouve un profond respect pour le travail que vous accomplissez. Votre engagement, votre humanité et votre bienveillance redonnent espoir à des personnes qui n'ont pas eu la même chance que nous dans la vie.*

*Tout simplement vous m'avez rappelé combien la solidarité est essentielle, et n'est pas un vain mot.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

*À bientôt,*

*Véronique De La Rochemacé.*



# QUELQUES CHIFFRES



## Logements temporaires



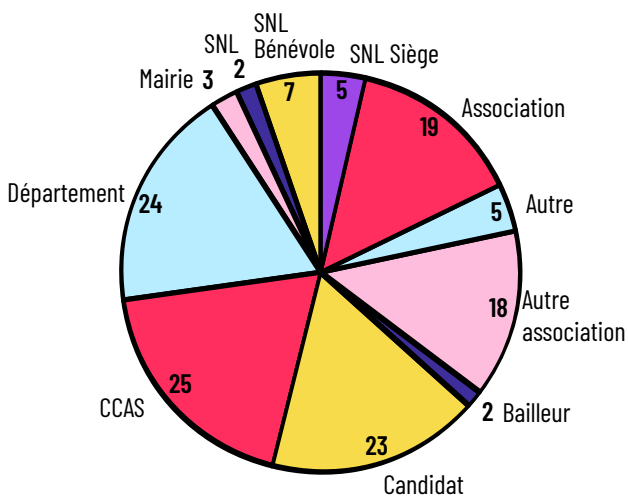
## Logements durables



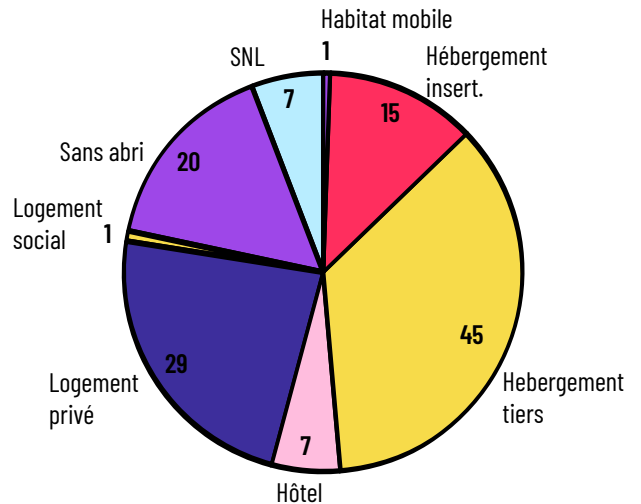
## Logements en pension de famille



### Origine des 133 entrées



### Logement antérieur des 133 entrées



## LES LOGEMENTS DURABLES

Cette activité est pilotée par le pôle Gestion Locative Adaptée qui est l'interlocuteur privilégié des locataires. Selon les sites, l'implication de bénévoles est d'un grand soutien afin d'assurer une présence régulière et maintenir le lien avec ces ménages qui restent membres à part entière de l'association.

L'accompagnement par la gestion locative est beaucoup plus léger que pour les ménages en logement temporaire suivis par les Travailleurs Sociaux. Notre objectif est de ne pas perdre contact avec les ménages. Nous leur téléphonons régulièrement pour prendre de leurs nouvelles, écouter leurs éventuelles difficultés et les aider à les résoudre ou les aiguiller vers des partenaires plus adaptés à leurs problématiques par exemple le CCAS, la MDS ou des acteurs associatifs spécifiques.

### Les points positifs :

L'accompagnement est constructif avec de nombreuses familles. Dans ce sens plusieurs situations ont pu voir ces derniers mois des avancées positives par rapport aux problématiques rencontrées :

- Diminution des dettes locatives
- Stabilisation des différents domaines de la vie quotidienne (logement / relogement, administratif avec des ouvertures de droits, l'accès à l'emploi, orientation vers des professionnels de santé...)
- Troubles de voisinages qui ont pu s'apaiser sur plusieurs sites
- Liens avec des nouveaux partenaires et interventions de ces derniers grâce à nos sollicitations (MDS, CCAS, Mairie, Bailleurs sociaux, partenaires pour la santé : Centres Médico-Psychologique, Dispositif Intersectoriel pour l'Accès aux soins Psychiatriques...

Si la situation le nécessite, nous pouvons demander la mise en place d'une mesure d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) Cette mission est accomplie par Sonia Goncalves et Nils Leblanc, **2** travailleurs sociaux de notre association.

Leur intervention porte essentiellement sur les difficultés budgétaires des ménages, quelle qu'en soit l'origine (rupture de droit, difficultés administratives, problèmes de gestion, ...). Actuellement, **27 ménages** bénéficient de ce dispositif.

Cette mesure récente est un très bon appui pour le pôle, cela permet une prise en charge plus rapide des situations et un soutien plus proche des ménages.

### Les points de difficultés :

- Une minorité de locataires ne souhaitent pas d'accompagnement ou présentent des difficultés de mobilisation. Par conséquent, dans ces situations nous ne sommes pas en mesure de lever des freins en co-construction.

- Lorsque nous devons mettre fin à la mesure AVDL, certaines structures extérieures ont du mal à prendre le relais. Dans ce cas, les locataires risquent de se retrouver sans accompagnement.



Tournoi de foot inter-AVDL en novembre 2025



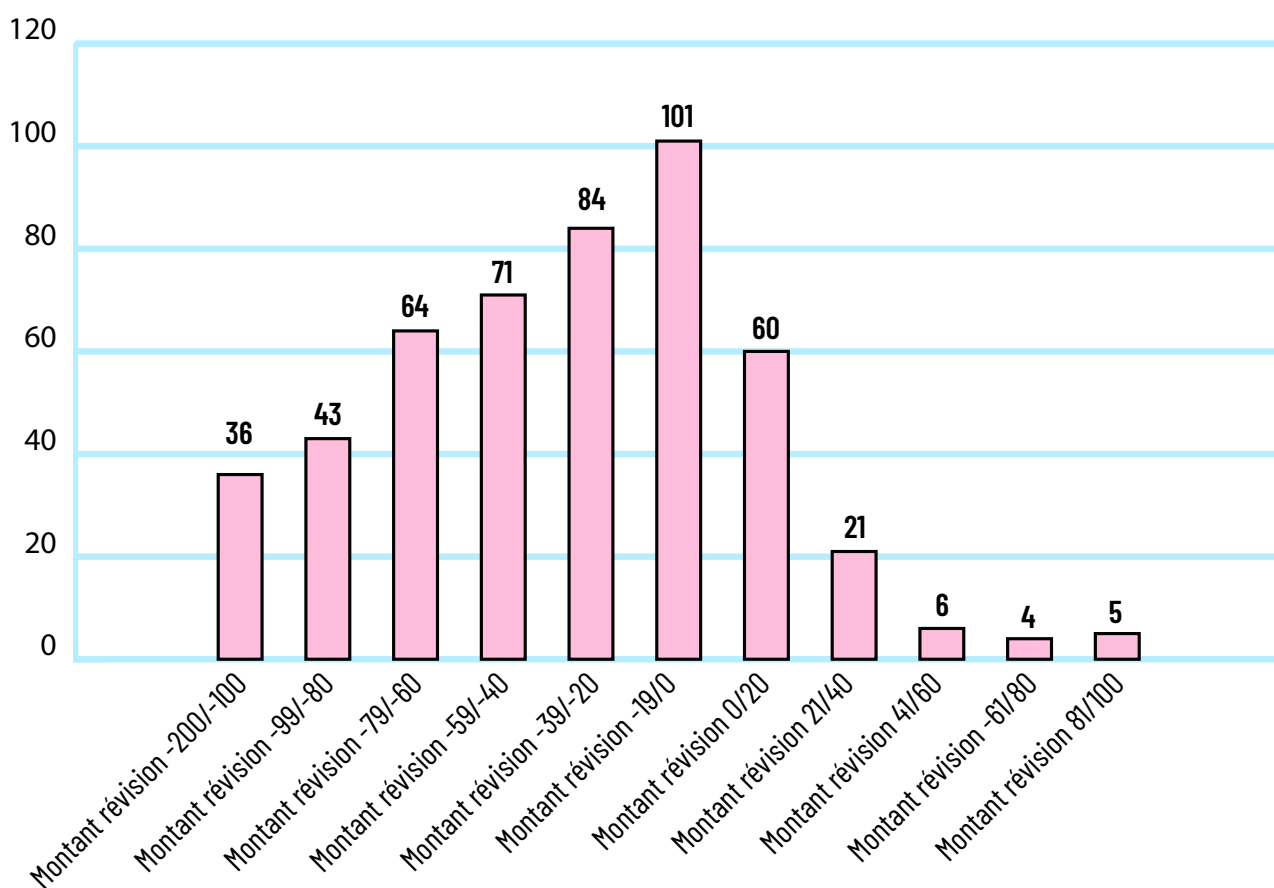
## LA RÉVISION DES PROVISIONS SUR CHARGES

Animés par la volonté d'être au plus proche de la réalité financière, nous avons mené un gros travail afin de recalculer le montant de la provision pour charges demandée aux locataires. En effet, le logement étant la première dépense des ménages, il est primordial que le montant appelé chaque mois soit au plus près de la charge réelle engagée afin de garantir un bon équilibre budgétaire. La régularisation des charges 2024 effectuée fin 2025 a servi de base de calcul pour cette révision.

Pour la plus grande partie des locataires cela s'est traduit par une baisse du montant de la provision, pour d'autres l'augmentation a été « raisonnable ». Pour environ 15 ménages, l'augmentation est plus significative (supérieure à **60 €**).

Un grand merci à Sophie Elie pour son investissement dans cette tâche complexe qui n'aurait pu être menée à bien sans ses calculs savants !!!

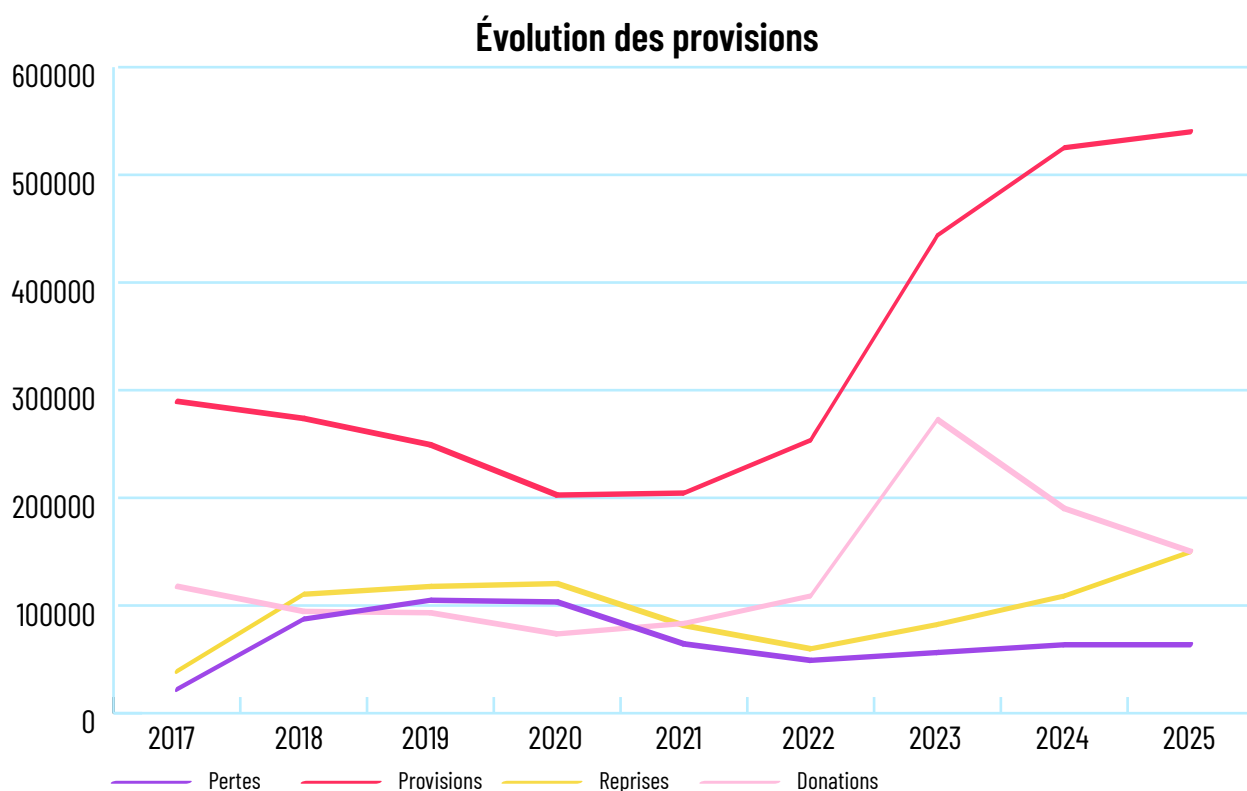
Évolution des montants de la provision sur charge



## LA PRÉVENTION DES IMPAYÉS

Il faut noter que les dettes des ménages en procédure d'expulsion, représentent à elles-seules pratiquement 60% du montant total des provisions. Les délais juridiques des procédures que nous subissons sont de plus en plus longs, augmentant de fait, le montant des créances pour les locataires concernés.

22% des locataires présents sont en retard de paiement de loyer et charges, ce qui représente **113 ménages** dont **29** sont en procédure. Pour environ la moitié d'entre eux, la créance a diminué depuis l'année précédente, **27 plans d'apurement** sont en cours, permettant de cadrer la dette.



Au cours de l'année, une trentaine de nouveaux plans d'apurement ont été signés. Divers motifs sont à l'origine de ces retards : notamment une baisse des ressources due à un non-renouvellement du titre de séjour ou à un changement

de situation professionnelle, une régularisation importante des charges nécessitant un échelonnement, une mauvaise gestion budgétaire...

# L'ACCOMPAGNEMENT des personnes

## L'ORGANISATION DU PÔLE

### 1. Contexte

Au vu de la situation économique actuelle de notre association, le pôle Accompagnement des personnes est également impacté.

De ce fait, l'association a pris la décision en fin d'année 2025 de ne pas remplacer le poste de travailleur social à temps plein. Cela a engendré une charge de travail supplémentaire.

### 2. Affectations des professionnels par dispositifs

ASLL		AVDL		PENSIONS DE FAMILLE	
Frédéric GAUMER	80%	Cécile PHAN	100%	Lou Irié ZAMBLE	100%
Sonia GONCLAVES	40%	Sonia GONCLAVES	50%	Arnaud ARLIE	50%
Mary REGLET	30%	Mary REGLET	50%	Géraldine PATARD	100%
Louise CREHANGE	20%	Nils LEBLANC	100%	Louise CREHANGE	80%
Christelle DUHAMEL	100%	Marion CIBIEN	100%	Fanomé ANDRIAMIHARY Congé Parental	
Déogratias MISAGO	100%	Dorothy ALCIDE	100%		
Caroline CLEMENT	100%				
Karla BOURRINET	80%				
Charlotte PAILLOT	50%				
Nathalie DAGNAS	20%				
Bernard ANIN	20%				

# L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT EN LOGEMENT TEMPORAIRE

## 1. Rappel des objectifs du dispositif et indicateurs d'activités

L'Accompagnement Social Lié au Logement est une action d'accompagnement personnalisée dans le domaine du logement. Les Travaillleurs Sociaux cherchent à lever les freins qui empêchent les ménages à accéder le moment venu à un logement définitif, généralement dans le parc social.

Cet accompagnement a été limité à 24 mois mais depuis le 1er janvier 2025 il peut durer jusqu'à 30 mois : une demande soutenue par notre association depuis des années et qui a enfin abouti.

Cela permet :

- Un temps d'accompagnement plus long au bénéfice des ménages
- D'accroître le financement étant donné que les ménages restent plus longtemps à SNL.
- Un Impact économique favorable mais mesuré pour notre association

Avant le 1er janvier 2025 un ménage accompagné sur 24 mois était financé **4320 €**

À partir du 1er janvier 2025 un ménage accompagné sur 30 mois sera financé **5400 €**.



**38** ménages ont bénéficié de 6 mois d'accompagnement supplémentaires à la fin des 24 mois.



**228** mois mesures supplémentaires financés



## Évolution mois/ mesures sur les 3 dernières années

Année	2023	2024	2025
Objectifs	2480	2480	2356
Réalisés	2245	2164	2356

Comme l'illustre le tableau ci-dessus et pour la première fois depuis que le dispositif existe sous cette forme, les objectifs fixés dans le cadre conventionnel avec le Conseil de Département ont été atteints et même dépassés (+ 39 mois/mesures).

Un très bon résultat pour l'équipe des Travailleurs Sociaux et plus largement pour notre association au vu des difficultés que nous rencontrons. Un résultat qui s'explique par 4 facteurs repérés :

1. Une meilleure organisation dans les traitements d'envoi des demandes au FSL (Fonds de Solidarité Logement) qui a permis de respecter les échéances et de réduire le nombre de mois mesures perdus les années précédentes.
2. Le nombre de mois conventionnels revu à la baisse par le département passant de 2480 à 2356 soit une réduction de 5%.
3. L'effort accru des Travailleurs Sociaux pour répondre aux exigences du dispositif.
4. L'impact important du passage à 30 mois de financement au lieu de 24 mois auparavant.

## LE RELOGEMENT VERS LE PARC SOCIAL

Le principal indicateur, à savoir le relogement vers le parc social reste à un niveau relativement stable. Trois relogements de plus qu'en 2024 alors que nous étions à quatre de plus en 2024 par rapport à l'année précédente. Les autres indicateurs sont en revanche en nette hausse.

Nous comptabilisons plus de ménages prêts au relogement soit une progression de 24 ménages. Le nombre de propositions enregistre une hausse très significative, ce qui est très positif pour les perspectives de sortie de nos ménages.

Cette hausse des propositions est freinée par les refus aussi bien de la part des bailleurs que des locataires.

En 2025, 171 ménages étaient prêts au relogement. Malheureusement, le manque de logements adaptés et disponibles n'a permis qu'à 76 d'entre eux d'obtenir un logement du parc social.

Année	2024	2025
Nombre de ménages prêts au relogement	147	171
Nombre de propositions de logement du parc social	115	161
Nombre de relogements vers le parc social	73	76
Nombre de Refus bailleurs	40	50
Nombre de Refus locataires	20	35

## LA RÉFLEXION SUR LES GRANDS LOGEMENTS

Malgré des statistiques nationales mettant en exergue un taux de natalité en baisse, SNL reçoit des candidatures de grandes familles avec plus de 4 enfants.

A ce jour 77 familles candidates attendent un logement adapté à leur configuration familiale dont 2 familles qui sont candidates depuis 2021.

Devant ces obstacles d'accès au parc social SNL a mis en location ces 2 dernières années 6 logements temporaires T4 de plus de 80m<sup>2</sup>.

- 3 logements à Lardy livrés en décembre 2023
- 3 logements à la Ferté Alais en décembre 2024

Ces logements ont accueilli les familles dans de bonnes conditions permettant ainsi :

- d'évoluer dans des espaces adaptés pour la vie quotidienne et dans d'autres permettant le respect de l'intimité
- de réunir des familles séparées
- de sortir des familles d'un habitat indigne
- de fluidifier les sorties des centres d'hébergement

Les familles accueillies arrivent avec très peu de mobilier, sans savoir comment faire la différence entre les espaces individuels et les espaces communs, avec des enfants en difficultés scolaires faute du calme nécessaire à la concentration.

A travers l'accompagnement nous avons bien sûr travaillé dans le cadre de l'ASLL à l'accès au logement, à l'ouverture et au maintien des droits, à l'appropriation du nouvel environnement, à la gestion des charges du logement. Par exemple pour faciliter le versement du dépôt de garantie apparaissant comme une somme importante du fait du montant du loyer en lien avec la superficie du logement il a fallu s'adapter.

Il a fallu s'articuler avec les écoles aux limites d'accueil souvent importantes, organiser le transport de chacun, mettre en place du soutien scolaire.

Il fallait aussi permettre aux enfants de bénéficier d'activités extra-scolaires, vecteur d'épanouissement, d'avoir une activité physique. Ainsi on cherche à valoriser l'enfant par un autre biais que l'école.

Le temps de préparer la famille au relogement se complique avec le choix des villes car toutes les villes ne disposent pas de grands logements sociaux, et d'un système de transports permettant à chacun d'avoir une autonomie dans l'accès à la scolarité et aux activités.

La question du relogement de ces familles se pose devant le peu de disponibilité de T5 voire de T6 pour certaines. Nous travaillons à la décohabitation mais ce travail n'est parfois pas pertinent ou pas adapté.



# FOCUS SUR le soutien financier de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) relatif aux primo-arrivants et Bénéficiaires de la Protection Internationale

## Rappel du contexte

L'accès au logement est le point de départ d'une insertion sociale réussie. Notre action, qui s'inscrit dans la continuité du soutien accordé par la DRIEETS depuis 2021, vise à accompagner par des salariés et des bénévoles les primo-arrivants dont les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). Est considérée comme primo-arrivante toute personne hors Union Européenne en situation régulière résidant pour la première fois et depuis moins de 5 ans en France.

Les objectifs premiers de cet accompagnement social et de proximité sont les suivants :

- Accomplir les différentes démarches administratives et l'accès aux droits
- Faciliter l'insertion Socio-professionnelle et l'orientation vers une formation qualifiante en termes d'apprentissage du français
- Favoriser l'accès à un logement de droit commun

<b>Nombre de ménages bénéficiaires de l'action</b>	<b>28 personnes suivies</b>
<b>Dont hommes</b>	13
<b>Dont femmes</b>	23

## Situation antérieure au logement SNL

Types de logement avant SNL	Hébergement chez un tiers	Hôtel	Structures d'hébergement	Logement privé	SDF	Total
Nombre de personnes	11	6	14	4	2	36

## Évolution Socio-professionnelle

Types de contrat	RSA	Chômage	Intérim	CDD	CDI	Autres
Situation des personnes au 01/01/25	11	4	6	4	6	5
Situation des personnes au 31/12/25	3	5	2	6	14	6

En 2025, nous avons mobilisé différents partenaires sur le champ de l'insertion par l'activité économique : l'Association Régionale pour l'Insertion Economique et Sociale (ARIES), Priorité emploi, différents chantiers d'insertion

et entreprises d'insertion. L'objectif étant d'accompagner ces personnes dans une double dynamique : accès à l'emploi (ou à la formation qualifiante) et insertion par le logement.

## Quelques chiffres sur le relogement



8 personnes relogées



12 personnes prêtes au logement



16 personnes pas encore prêtes au logement

# L'AVDL, L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Le pôle AVDL a pu compter sur une équipe complète de **6 travailleurs sociaux** (5 Equivalents Temps Plein) : Dorothy Alcide, Mary Anaud-Reglet, Marion Cibien, Sonia Goncalves, Cécile Phan et Nils Leblanc.

Sonia Goncalves et Mary Aranaud-Reglet partagent leur temps de travail sur l'ASLL et l'AVDL.

Le pôle AVDL compte 5 postes Equivalent Temps Plein (ETP).

Un ETP est dédié aux suivis des ménages locataires d'un logement temporaire au sein de SNL. Ces locataires ont tous bénéficié d'une mesure ASLL projet durant 24 mois avant la validation d'une mesure AVDL. Chaque travailleur social du dispositif AVDL a dans sa file active des ménages locataires SNL accompagnés dans le cadre de l'AVDL.

Un autre ETP est dédié aux suivis des ménages locataires d'un logement « durable » à SNL. Ces locataires n'ont plus d'accompagnement social. La demande d'un diagnostic émane de la gestion locative adaptée de SNL qui alerte sur les difficultés qu'elle observe : impayés de loyer, dette locative naissante, troubles du voisinage, suivi d'un nouveau locataire, etc. Un ménage peut aussi demander d'accéder à un autre logement hors SNL. Deux travailleurs sociaux du pôle mettent en œuvre ces mesures : Sonia Goncalves et Nils Leblanc.

Trois ETP sont dédiés aux suivis des ménages dans le cadre de l'AVDL DALO (Droit Au Logement Opposable) et Hors DALO. Ces ménages ne sont pas locataires d'un logement à SNL. Tous les travailleurs sociaux, à l'exception de Sonia Goncalves, interviennent auprès de ces ménages.

## Comment s'organise l'accompagnement dans le cadre de l'AVDL ?

En ce qui concerne les ménages suivis dans le cadre de l'AVDL DALO et Hors DALO, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne (DDETS 91) nous transmet au fil de l'eau les demandes de diagnostics à réaliser. Les travailleurs sociaux prennent contact avec chacun des ménages orientés vers le pôle.

Il s'agit de convenir d'une date de rendez-vous afin d'effectuer un diagnostic de leur situation. Ce diagnostic doit être effectué dans les 3 mois à partir du 1er contact. A l'issue du diagnostic, le travailleur social émet ses préconisations :

- Soit il propose un accompagnement vers le logement : AVL. Le travailleur social accompagne le ménage dans son projet relogement, jusqu'à son relogement. Le travailleur social pourra poursuivre son accompagnement dans le logement après la signature du nouveau bail afin d'accompagner le ménage dans son installation, ouverture des compteurs, changement d'adresse, etc.
- Soit il émet un diagnostic sans suite car le ménage ne souhaite pas d'accompagnement ou il est autonome dans ses démarches, ou il n'exprime pas son adhésion.

Un diagnostic ne débouchera pas systématiquement sur un accompagnement.

En ce qui concerne les ménages locataires à SNL ayant dépassé les 24 mois en logement temporaire ou en logements durables, les mesures les concernant font toutes l'objet de demandes préalables transmises à la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités 91 pour validation.

Nathalie Dagnas, la coordinatrice, envoie à la DDETS une fiche d'évaluation de la situation du ménage dans le but de demander la validation après diagnostic. S'il s'agit d'un ménage locataire d'un logement temporaire, la fiche du diagnostic sera complétée par le Travailleur Social référent du ménage accompagné dans le cadre d'une mesure ASLL projet. S'il s'agit d'un ménage locataire d'un logement durable, la fiche du diagnostic sera complétée par un membre de la Gestion Locative Adaptée. Lorsque la coordinatrice reçoit la validation du diagnostic, les Travailleurs Sociaux sont informés par mail. Le déroulement de la démarche de diagnostic et d'accompagnement est ensuite le même que celui décrit précédemment.

Sur l'année 2025, le pôle AVDL a accompagné **245** ménages dont **53** sont locataires d'un logement temporaire et **36** sont locataires d'un logement durable.

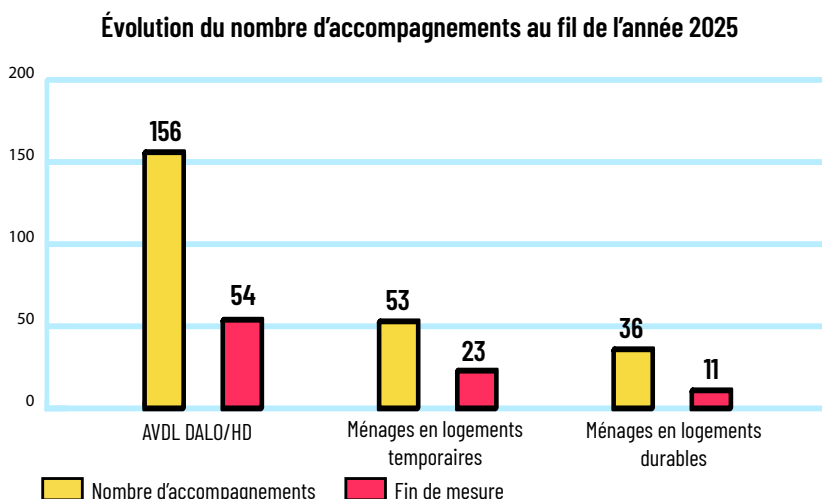
Auprès des ménages locataires d'un logement temporaire, l'AVDL prend le relai de la mesure ASLL exercé par un autre travailleur social pendant 24 mois. Le but est de poursuivre le travail entamé pour travailler sur le projet de relogement.

Certains accompagnements se prolongent indéfiniment. Ainsi, lorsque les travailleurs sociaux rencontrent la DDETS, le bilan met en lumière qu'il est parfois nécessaire de passer le relai ou de mettre fin à l'accompagnement. C'est ainsi qu'un autre opérateur AVDL du Département a accompagné deux ménages dans le but de redynamiser le projet et de rappeler l'objectif de l'accompagnement. Certains locataires considèrent le Travailleur Social SNL comme étant le bailleur, ce qui entraîne de fortes confusions dans le rôle et les missions du Travailleur Social.

L'AVDL auprès des ménages locataires dans les logements durables permet en priorité le maintien dans les lieux. En effet, le Travailleur Social intervient auprès du ménage lorsque celui-ci présente une dette locative, qu'une procédure d'expulsion va être mise en place, qu'il cause régulièrement des troubles de voisinage.

Ainsi, après validation de la DDETS, le Travailleur Social accompagne le locataire dans les démarches nécessaires pour régulariser sa situation administrative, financière, etc.... L'objectif de la mesure est de soutenir le ménage durant un laps de temps pour que ce dernier retrouve un équilibre financier qui lui permette de faire face à ses charges comme auparavant. Certains ménages sollicitent la Gestion Locative et demandent de quitter leur logement durable. Le Travailleur Social va alors travailler le projet relogement comme pour tout autre demandeur.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de ménages suivis en AVDL avec la part de ménages locataires à SNL.



Parmi les 23 fins de mesures d'AVDL prises auprès des ménages locataires d'un logement temporaire, nous pouvons compter 15 relogements vers le parc public. 2 ménages ont quitté le logement avant leur expulsion. Les 6 autres ménages sont toujours dans le logement temporaire mais sans accompagnement. Les motifs sont multiples : non adhésion à l'accompagnement, orientation vers un autre opérateur, un droit au séjour non ouvert pour l'un des membres du couple ; le relogement n'est donc pas envisageable dans l'immédiat.

Parmi les 11 fins de mesure d'AVDL auprès des ménages locataires d'un logement durable, nous comptons 3 relogements dont 2 vers le parc public et 1 relogement en Pension

de Famille SNL. 1 ménage n'a pas souhaité d'accompagnement, d'où un diagnostic sans suite. 7 autres ménages ne bénéficient plus d'accompagnement car les objectifs définis lors du diagnostic sont atteints. Un accompagnement régulier n'est plus nécessaire mais ces ménages savent qu'ils peuvent solliciter le travailleur social ou la gestion locative adaptée en cas de nouvelles difficultés.

Le pôle AVDL est sollicité très régulièrement par de nouvelles demandes émanant de la DDETS. Les travailleurs sociaux se rendent disponibles et à l'écoute en « allant vers » ces ménages, leur proposant un accompagnement de proximité et dans la bienveillance.

## Quelques témoignages de ménages suivis en AVDL :

« Je voulais tout simplement remercier l'association et à travers elle le travailleur social AVDL,

Madame XXX, pour l'accompagnement qu'elle a fait pour moi.

Pour d'abord mon relogement social et la démarche menée à la Banque de France pour une commission de surendettement. Une grande partie de ma dette a été annulée, l'autre remboursée chaque mois.

Je voulais tout simplement remercier l'AVDL pour leur service.

Merci pour tout »

**J.N. . Accompagné dans le cadre de l'AVDL DALO**

« Depuis que j'ai eu la venue des deux Travailleurs Sociaux de l'association à mon domicile, ma situation a évolué.

J'étais perdu, à cause de ma santé, de ma dépression, je n'avais plus d'emploi, plus de famille. L'association m'a redonné confiance en moi et aidé à reprendre mes démarches (paiement de loyer, banque de France, FSL, santé, ...) qui étaient trop lourdes pour moi à gérer.

XXX m'a beaucoup apporté et accompagné dans ces démarches, je me sens moins seul. J'ai pu retrouver un travail en intérim et même si ce n'est pas mon domaine il me permet d'avoir des revenus pour assumer mes charges.

Je n'avais pas trouvé cet accueil et ce soutien auprès des autres organismes, les documents m'ont été remis mais pas l'écoute et le soutien pour m'aider. Le soutien de l'association me motive à régler mes dettes, mon loyer, avoir un travail et à avancer. »

**N.B. accompagné dans le cadre de l'AVDL Hors Dalos/prévention des expulsions**



## Exemple de situation en mesure AVDL

Une mesure AVDL a été mise en place à l'automne 2024 pour une femme isolée vivant dans un logement durable SNL depuis le 31 janvier 2023. Ce logement est un T3 situé dans la commune de Forges-les-Bains.

L'objectif de la mesure AVDL était de traiter la dette locative, résoudre les conflits de voisinage et, enfin, trouver des solutions face à la détresse et à l'isolement de Madame.

Un plan d'action a donc été coconstruit avec Madame :

**Travail budgétaire :** Un échéancier adapté a été mis en place afin de structurer et réduire la dette locative. Par ailleurs, nous avons sollicité des acteurs locaux tels que la Croix-Rouge, SVDP, etc., pour soutenir ponctuellement et impulser une nouvelle dynamique sur le volet budgétaire.

**Conflits de voisinage :** Le service de la gestion locative adaptée a adressé plusieurs courriers aux locataires pour rappeler les devoirs du locataire concernant le respect de l'environnement et du voisinage. Parallèlement, nous avons multiplié les échanges avec les différents locataires du site dans le but d'apporter davantage de sérénité sur ce lieu de vie.

**Accompagnement santé :** Nous avons orienté Madame vers le partenaire DIAPSY afin de lui permettre de rencontrer des professionnels spécialisés dans le domaine de la santé mentale. Madame souhaitait notre présence lors de ces entretiens, et nous nous sommes donc mis à sa disposition pour faciliter ces moments de rencontre.

Après plusieurs mois de travail, la situation de Madame et celle sur le site se sont stabilisées.

Ainsi, la dette locative a été entièrement soldée et les problèmes de voisinage se sont considérablement atténués, bien qu'il subsiste encore des désaccords réguliers entre deux locataires.

Aujourd'hui, Madame est suivie par des professionnels de santé pour mieux gérer ses peurs et ses angoisses, et un lien de confiance solide a été établi avec eux.

Enfin, Madame a retrouvé un équilibre de vie et est en emploi depuis plusieurs mois. Cette activité professionnelle lui a redonné confiance en elle et l'a aidée à lutter contre l'isolement.



# Les PENSIONS DE FAMILLE

## Le profil des résidents

Catégorie d'âge	Dourdan	Étampes	Palaiseau	Massy	Bruyères-le-Châtel
Nombre de résidents	5	7	8	8	13
Moins de 25 ans	-	2	3	-	-
Plus de 60 ans	2	1	2	-	4

Ressources des résidents	Dourdan	Étampes	Palaiseau	Massy	Bruyères-le-Châtel
Moins de 500 €	-	2	-	-	-
Entre 500 et 800 €	1	2	4	-	3
Entre 800 et 1000 €	3	3	3	7	5
Plus de 1000 €	1	-	2	1	5

Durée dans la structure	Dourdan	Étampes	Palaiseau	Massy	Bruyères-le-Châtel
Plus de 2 ans	4	5	6	1	12
Plus de 5 ans	4	5	5	4	10

Types sorties	Massy	Dourdan	Palaiseau	Bruyères-le-Châtel
Décès	1	-	-	-
EHPAD	1	1	1	-
Logement social	-	-	1	-
Expulsion	-	-	-	1

En 2025, nous totalisons 6 sorties sur l'ensemble de nos Pensions de Famille (PF). Un nombre très élevé au vu de la durée moyenne de séjour des résidents. En effet les personnes restent longtemps en Pensions de Famille ce qui confirme l'efficacité du dispositif.

Contrairement aux années précédentes où les décès et les départs contraints étaient la majorité des sorties des Pensions de Famille, nous comptabilisons, outre un décès à la Résidence Accueil de Massy et une expulsion à la Pension de Famille de Bruyères-le-Châtel, d'autres types de sorties « positives » en adéquation avec le projet associatif.

À la suite du travail au travail entrepris par les hôtes sur la perte d'autonomie des personnes durant les deux dernières années, ils ont développé une véritable expertise en la matière. Adapter l'accompagnement au quotidien et travailler la réorientation : ce double effort a permis de trouver des solutions adaptées.

Ainsi nous avons pu orienter 3 personnes en EHPAD, dont un adapté pour adultes vieillissants, en situation de handicap et souffrant de maladie psychique. Un partenariat que nous comptons développer dans les années à venir.

Enfin nous enregistrons à Palaiseau un relogement plus classique vers un logement social.

# Focus sur la Galerie Solidaire

## Le fonctionnement

La Galerie Solidaire est un espace d'expositions et d'évènements. Cet espace, acquis par SNL en même temps que les logements situés au 133 rue de Paris, regroupe une PF et 15 logements durables. Elle est située en plein centre-ville de Palaiseau et a une grande visibilité.

Plus d'une centaine d'exposants y sont accueillis par an et on compte environ 1000 visiteurs. Tout au long de l'année des artistes, artisans, créateurs et associations occupent l'espace pour exposer leur travail ou pour y organiser un évènement.

Les exposants versent 15% à l'association en cas de vente. Dans un esprit de partage et de solidarité, ils proposent une action de leur choix à destination des locataires de SNL (un atelier de création, une rencontre etc.) ou le don d'une de leur création, ce qui permet d'organiser 1 à 2 fois par an une expo/vente solidaire.

## Quelques chiffres

En 2025, la galerie solidaire c'est :



+ de 100 exposants



+ de 10 actions proposées aux locataires par les exposants



6407 euros récoltés



## Brocante Solidaire et sandwicherie à l'occasion de la fête annuelle de la montagne à Palaiseau

Tous les ans à la même période, la ville de Palaiseau est en fête !

Au programme et dans l'espace public : animations diverses, compétition internationale de bûcheronnage, concert et grand vide-grenier. C'est à cette occasion que les Pensions de Famille de SNL ESSONNE se sont mobilisées pour prendre part à cet évènement local et festif. Cette initiative a favorisé la participation de chacun et a constitué une véritable fabrique de liens sociaux.

Les résidents des Pensions de Famille, soutenus par les professionnels et des bénévoles de l'association, ont tenu un stand lors du vide-grenier annuel de la ville afin de récolter des fonds pour financer un séjour de vacances. Une sandwicherie, une expérience inédite, a également été proposée.

Chaque résident volontaire, quelles que soit ses aptitudes, a pu devenir acteur en prenant part à des réalisations concrètes : mise en place de l'espace restauration, cuisine, prise et suivi des commandes, service à table, mise en place et tenue du stand vide-grenier.



# AMÉLIORER LES ESPACES COLLECTIFS DANS NOS PENSIONS DE FAMILLE

## Installation d'une cuisine moderne à DOURDAN

### Contexte

La vie collective est le socle du fonctionnement dans les Pensions de Famille, une dimension aussi importante que la vie dans son logement. Les moments collectifs se déroulent, par exemple, autour d'un repas concocté par l'hôte avec la participation des résidents et des bénévoles de l'association.

Après la Pension de Famille de Bruyères-le-Châtel, celle d'Étampes, c'est au tour de la cuisine de la Pension de Famille de Dourdan de faire peau neuve : une cuisine qui était fonctionnelle mais vieillissante et qui limitait la créativité culinaire des résidents.

C'est dans ce contexte que Olivier Fauvel, bénévole du GLS de Dourdan, a proposé de mobiliser les équipes de bénévoles pour effectuer les travaux de rénovation de la cuisine : démontage de l'ancienne cuisine, nettoyage, remise en peinture des murs et du plafond, pose de carrelage, montage de la nouvelle cuisine et installation des équipements. Cette initiative a été présentée aux équipes du pôle patrimoine en charge de l'entretien. Au vu de la conjoncture actuelle le projet a été accepté sous réserve de trouver un financement pour les meubles de cuisine.

## La recherche du financement

Avec l'aide de Jean-Michel, un bénévole du GLS de Sainte-Geneviève-des-Bois très actif dans la collecte de fonds, nous avons pu obtenir un financement de l'entreprise Brico Dépôt. Nous

avons ainsi pu acquérir de nouveaux meubles de cuisine. Une opération que nous saluons et qui a permis de concrétiser ce projet sans coût pour notre association

## L'amélioration de nos lieux partagés... à moindre coût !

Faire des économies dans l'installation ne veut pas dire faire du travail au rabais, les bénévoles de Dourdan se sont mobilisés pour prendre en charge les travaux de rénovation de la cuisine. Les résidents disponibles ont également apporté leur contribution en prêtant main-forte aux bénévoles lors des travaux dans un esprit de « Faire Ensemble ».

### Inauguration de la nouvelle cuisine de Dourdan le 15 janvier 2025

Nous avons couronné ce projet par une fête d'inauguration, afin de remercier tous les partenaires qui accompagnent les résidents.



# Le mouvement SNL

## SNL-PROLOGUES : UNE FONCIÈRE AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

Créée en 1995 par les six associations départementales de SNL, SNL-Prologues est la foncière qui porte les projets immobiliers du mouvement. Elle prend en charge l'acquisition, la rénovation et le financement des logements. Elle intervient en appui aux acteurs locaux déjà mobilisés pour développer une offre de logements d'insertion dignes et économes, destinée à des personnes en situation de précarité, logées et accompagnées par les associations SNL (PLAI).

### Une solidarité financière entre coopérateurs

Les associations SNL et la foncière apportent en moyenne 20% du financement en fonds propres. Le complément provient de subventions publiques et privées, ainsi que d'emprunts.

Ces financements étant le plus souvent versés de manière échelonnée, parfois plusieurs années après l'acquisition, la coopérative assure l'avance des coûts d'achat et de travaux afin de permettre le lancement des opérations.

Propriétaire des logements, SNL-Prologues mutualise les dépenses importantes entre coopérateurs, notamment celles liées au gros entretien. Elle porte les emprunts et assume le risque financier pour l'ensemble du mouvement.

Ce fonctionnement permet d'engager les projets dans des délais moindres et de répondre plus rapidement au besoin de logement des personnes en situation de précarité.

### Une coopérative citoyenne ouverte

SNL-Prologues bénéficie de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et fait partie des **7 foncières** françaises à avoir obtenu le mandatement européen SIEG (Service d'Intérêt Économique Général), reconnaissant son

engagement au service de l'intérêt général. Ces dispositifs permettent également de mobiliser l'épargne solidaire des citoyens en leur proposant un avantage fiscal : 25% de réduction d'impôt sur le revenu l'année de la souscription, sous réserve de conserver son investissement pendant 5 ans (7 ans auparavant).

Afin de renforcer ses capacités financières et de mobilisation citoyenne, la coopérative a fait le choix en 2025 d'abaisser le seuil de souscription à 200 € (contre 1 000 € auparavant). Cette épargne, complétée par les dons et les soutiens publics, permet de concrétiser les projets de logements et d'accompagner leur développement, notamment en matière de rénovation énergétique.

SNL-Prologues est aussi une coopérative ouverte. Engagée dans la transition environnementale et les coopérations territoriales, elle met à disposition d'autres structures son expertise pour développer des projets de logements très sociaux. Cette dynamique s'est de nouveau concrétisée en 2025 par la création d'eclOOre, une foncière solidaire portée par SNL-Prologues et la Métropole de Lyon, avec le soutien de l'Union.



## SNL UNION : LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SNL

En tant que structure fédérative, SNL Union anime et coordonne le mouvement SNL en créant les conditions d'une action collective qui renforce, dans la durée, la capacité d'action des associations départementales.

L'année 2025 a été consacrée à la consolidation du modèle du mouvement. Le séminaire de mars, réunissant salariés, bénévoles et administrateurs, a constitué un temps fort pour identifier les chantiers prioritaires et répondre à une question centrale : comment consolider la pérennité du modèle économique, diversifier les ressources et adapter les leviers d'action dans un environnement de plus en plus contraint ?

Ces travaux ont notamment conduit au lancement d'une stratégie de collecte concertée, fruit de plusieurs années de préparation, visant à activer plusieurs sources de financement dans une vision de long terme.

Cette dynamique s'est également traduite dans la communication : le nouveau site internet, en ligne depuis décembre, améliore la visibilité des actions menées sur les territoires et réaffirme le positionnement de SNL comme acteur engagé de la transition écologique juste,

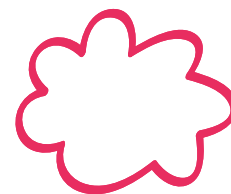
une conviction profonde et constitutive du mouvement.

Mouvement citoyen porté par ses bénévoles, SNL Union a également souhaité lancer une grande enquête auprès d'eux, une première depuis près de dix ans. Avec plus de **400 répondants** sur **1 400 bénévoles actifs**, elle éclaire la solidité de l'ancrage local, la fidélité de l'engagement et les enjeux de renouvellement à l'échelle du mouvement, autant de leviers pour renforcer la dynamique commune.

Enfin, au-delà de son appui aux associations membres, SNL Union a également accompagné la foncière du mouvement, SNL-Prologues, notamment autour de la création d'une nouvelle foncière solidaire dans la métropole de Lyon. Ce projet vise à mobiliser et rénover **350 logements vacants** pour développer une offre de logements d'insertion ; créée sous forme de SCIC et annoncée le 13 novembre à Lyon, cette initiative répond à des enjeux sociaux et environnementaux et suscite un intérêt à l'échelle européenne.



# Le rapport **FINANCIER**



## PRÉAMBULE

Afin de ne pas alourdir la lecture de ce rapport, le compte de résultat ainsi que le bilan sont présentés dans une version simplifiée mais les comptes annuels détaillés sont naturellement disponibles sur simple demande auprès du Directeur Administratif et Financier [j.verrier@snl-essonne.org](mailto:j.verrier@snl-essonne.org), du Directeur [jm.prieur@snl-essonne.org](mailto:jm.prieur@snl-essonne.org), et/ou consultable via le Journal Officiel de la République Française <https://www.legifrance.gouv.fr> puisque nos comptes font l'objet d'une publication obligatoire.

Depuis quatre ans, la valorisation du bénévolat selon une méthode définie collectivement au sein du mouvement, figure dans nos comptes. Merci à tous les participants et contributeurs d'avoir pu mener à terme des réflexions, engager des actions, pour le projet associatif SNL.

**Une année 2025 qui fut encore plus difficile et incertaine pour notre Association.**

## LE BILAN

### L'actif

L'actif principal immobilisé, est composé majoritairement des immobilisations financières qui concernent les titres de la Coopérative Foncière Prologues **11 703 465.99 €** en 2023 ; **12 063 160.85 €** en 2024, **12 296 429.08 €** en 2025.

Constituant depuis plusieurs années l'une des préoccupations majeures de notre association, dans le poste d'actif « Créances clients, usagers et comptes rattachés », nous avons les créances douteuses qui concernent les ménages en difficulté dans le règlement de leurs loyers (+ charges).

Afin de répondre à cette problématique ; le plan de prévention des impayés fut profondément remanié en 2024, avec une mise en

**Rappels :** Les exercices 2022 et 2023 furent grandement conditionnés par la hausse abyssale des coûts du GAZ et de manière plus générale par la hausse également d'autres charges du parc et d'exploitation.

L'exercice 2024 fut quant à lui marqué, par un impact économique et social conséquent sur l'ensemble du projet contraignant à nouveau notre Association à se mobiliser tout au long de l'année.

2025 marqua un tournant au niveau de certains financements publics d'exploitation qui disparurent ou diminuèrent pour près de **400 000 €** par rapport à 2024 (Suppression de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, diminution substantielle de la subvention du conseil départemental dans le cadre de la gestion locative adaptée) ; ce qui a nécessité à nouveau une forte mobilisation toute l'année. En outre, l'absence pour raison de santé pendant près de 5 mois du Directeur Administratif et Financier de l'association n'a pas facilité la tâche.

application au début du 2nd semestre 2024. A l'examen des résultats qui pèsent encore de manière significative sur les comptes de l'association en 2025, une réflexion est en cours sur un appel plus large à un prestataire externe pour le recouvrement.

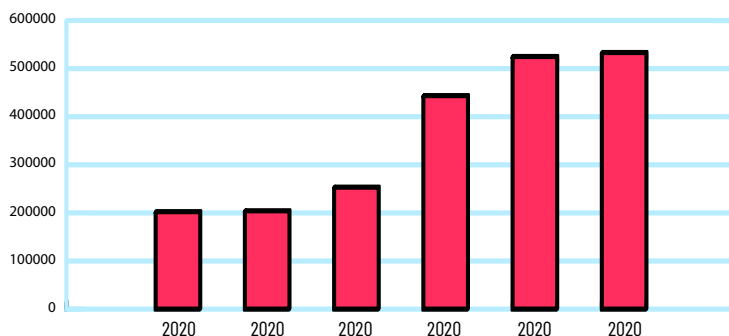
Action à mettre en parallèle des points qui furent effectués tout au long de l'année conjointement avec le Directeur, le Responsable du pôle accompagnement, la Responsable du pôle Gestion locative adaptée, les gestionnaires, enfin les travailleurs sociaux ; afin de continuer de travailler sur chaque situation pour mettre en place ou compléter des solutions adaptées et ciblées.

Concernant les chiffres, depuis 2022 les créances douteuses augmentent de manière très préoccupante. Le rapport financier 2022 précisait que cette tendance était « directement liée au contexte économique général qui fragilise financièrement et probablement durablement les ménages les plus modestes ».

En 2023 explosion des créances douteuses qui s'établissaient à 443 842.40 €, ce qui constituait une hausse record de 75.05% par rapport à 2022.

En 2024, augmentation à nouveau de ce poste passant à 525 182.54 €, constituant encore une hausse de 18.33% par rapport à 2023. En 2025 les créances douteuses ont très légèrement augmenté passant à 533 472.55 € traduisant une hausse de 1.58% mais aussi et malheureusement une certaine forme de stagnation s'inscrivant dans le temps.

Provision annuelle «douteux» 2020-2025



Nous rappelons également que contrairement à presque toutes les entités du mouvement, la nature du parc locatif d'SNL Essonne est à plus de 90% en « collectif », que par conséquent l'association joue un rôle véritable d'amortisseur auprès des ménages s'agissant des coûts à l'énergie des logements. Les créances douteuses sont constituées des loyers et charges non perçues.

Les charges constatées d'avance sur l'exercice 2025, portent encore cette année exclusivement sur les assurances logements mais aussi bureaux ; facturées en fin d'année mais qui concernent les appels de 2026 pour **146 481 €**.

## Le passif

En haut de bilan, nous retrouvons les fonds propres complémentaires constitués des subventions d'investissement avec droits de reprise en provenance de la Fondation pour le logement des défavorisés (anciennement FAP) et des communes, qui s'établissent au 31/12/2025 à **291 383.33 €**.

Le montant total des réserves est de **12 148 761.9 €** au 31/12/2025.

Conformément à la délibération dédiée et votée lors de la dernière Assemblée générale **354 800 €** furent portés en réserves d'acquisition en lien au financement des parts Prologues.

La Réserve Projets à venir est de **59 876.57 €**.

## En ce qui concerne les provisions :

Une provision de **36 203 €** avait été constituée au 31/12/2022 en prévision de la charge à assumer en lien à l'arrêt de Progestion (progiciel de gestion locative). Cette provision fut reprise pour la troisième année consécutive à hauteur de **7240.60 €**.

La provision retraite 2025 est de **44 546€**, inférieure à l'année dernière (toujours 8 salariés concernés au total).

Une provision complémentaire concernant une subvention de Gestion Locative adaptée 2024 de **438 000 €** a été constituée.

# LE COMPTE DE RÉSULTAT

## Les charges

- Au sein des « autres achats et charges externes », nous retrouvons les fluides du parc.



- Nous rappelons que le gaz constitue la charge principale de ce poste de dépenses. En 2021, le gaz, l'eau et l'électricité représentaient un flux global de **593 580.21 €**. En 2022 ce total était de **706 374.73 €**. En 2023 le cumul des flux avait atteint un record s'établissant à **994 462.26 €** soit une hausse de 40.78% entre 2022 et 2023 ; de 67.54% entre 2021 et 2023. En 2024, grâce notamment aux renégociations des contrats de GAZ nous constatons une baisse de nos fluides avec un flux de **901 305.05 €** soit une baisse au global de 9.37% par rapport à 2023.
- En 2025, les dépenses d'énergie s'établissent au total à **773 586.13 €** soit à nouveau une baisse très encourageante de 14.17% qui s'inscrit dans la continuité de la fixation d'un prix dégressif du MWh jusqu'au 31/12/2027 (identique pour toutes les maisons).
- Autre poste important dans les charges externes : les loyers appelés par la foncière. Nous rappelons dans le rapport financier 2024 que : « chaque année ce poste aura une tendance à la hausse, en lien à plusieurs facteurs, comme la revalorisation annuelle des loyers (3.5% en 2024, 3.26% en 2025), la hausse du volume du Parc (hausse de 2.84% entre 2023 et 2024 en surface de mètres carrés), et enfin l'augmentation potentielle de la dotation pour provision gros entretien du parc, liée aux efforts engagés chaque année sur la réhabilitation du parc ».
- Les loyers appelés avaient ainsi augmenté de 12.19% entre 2022 et 2023. En 2023 ils s'établissaient à **758 498.48 €**, en 2024 ils étaient de **799 283.2 €**, représentant une hausse de 5.38%, en 2025 nouvelle hausse de 7.06% pour **855 724.64 €**.
- - Les « salaires et traitements » passent de **1 481 055.87 €** en 2024 à **1 535 814.68 €** en 2025 ; soit une hausse de 3.7% versus 7.62% entre 2024 et 2023. Une hausse plus contenue qui traduit une stabilisation des effectifs.

## Poursuite des efforts sur la réduction de certaines dépenses

- Les indemnités kilométriques avaient sensiblement augmenté entre 2023 et 2024 passant de **55 136.37 €** à **60 679.10 €**, en 2025 elles diminuèrent très légèrement passant à **59 891.74 €**, les autorités n'ont pas revalorisé le barème en 2025.
- **Les dépenses d'entretien du parc :** Nous constatons depuis plusieurs années des dépenses très significatives et récurrentes ; en 2024 **449 471.89 €** d'entretien « non récupérable » des logements, en 2023 **423 151.30 €** ; **450 487.41 €** en 2022. En parallèle une proportion bien trop faible de charges d'entretien refacturées auprès des locataires (**15 834.2 €** en 2024).
- 2025 marqua un véritable changement de pratique sur ce point, dans la continuité des décisions de nos instances de gouvernance, au niveau de la maîtrise des dépenses mais aussi sur les frais imputables aux locataires.
- Dans le respect du budget global fixé (**400k €**) en 2025, les dépenses d'entretien représentent un total **396 236.76 €** toutes dépenses comprises (c'est-à-dire en tout premier lieu les dépenses pour l'entretien des logements **376 198.15 €**, les frais des bénévoles qui avancent des fournitures **10 420.34 €**, enfin les interventions sur les différents bureaux de l'association pour principalement des prestations de ménage par des structures locales d'insertion **9 618.27 €**).
- Il y a donc un signe très encourageant sur ces dépenses qu'il faudra poursuivre en 2026, le coût global d'entretien du parc passe donc de **488 765.62 €** en 2024 à **396 236.76 €** en 2025 soit une baisse notable de 18.93%.



## Les produits

Les loyers quittancés, socle économique de l'association, confirmation de hausse cette année avec des loyers qui sont passés de **2 000 501.08 €** en 2024 à **2 090 426.07 €** en 2025 ; soit une hausse de 4.5%.

Les charges d'entretien facturées aux locataires en 2025 sont de **35 880.31 €** soit une hausse de 126.6% (**15 834.2 €** en 2024).

En 2024 le total des subventions d'exploitation de l'association était de **1 549 020.72 €**, cependant il nous fallait également considérer en sus la subvention AVDL captée et reversée par SNL Prologues, de fait comptabilisée en contribution financière pour **331 500 €** pour un total donc de **1 880 520.72 €**.

En 2025 les subventions sont de **1 658 597.48€**, la contribution pour l'AVDL est de **390 000€** soit un total de **2 048 597.48€**.

Notre Association a connu cette année une suppression complète de la MOUS (Maitrise d'œuvre urbaine ; **156 800 €** en 2024 pour 28 logements PLAI), mais également une diminution très significative de la subvention du conseil départemental pour la gestion locative adaptée, **481 000 €** en 2024 (au lieu des **475 000 €** initialement prévus) contre **252 000 €** en 2025.

Ces deux aspects majeurs de l'exercice 2025 ont impacté notre association très défavorablement au niveau de son exploitation et malgré tous les efforts entrepris, en supprimant près de **400k €** de produits issus des subventions.

Dans le même temps, la subvention état des pensions de famille est maintenue à l'identique, **398 580 €**.

Comme déjà évoqué la subvention AVDL comptabilisée en contribution, a augmenté avec 5 postes sur une année pleine en 2025 pour **390 000 €**.

Le financement du Conseil Départemental de l'Essonne pour l'Accompagnement Social Lié au Logement a augmenté de manière très encourageante en 2025. Nous rappelons qu'au 01/01/2025 les mois mesures sont passés de 24 à 30 mois.

2395 mois/mesures réalisés en 2025, dont 39 au-dessus du plafond fixé par la convention, pour un financement total de **431 100 €** versus **389 520 €** en 2024 (2164 mois/mesures réalisés), soit une hausse de **41 580 €**.

Malgré cet effort notable, le pôle accompagnement demeure au global déficitaire.

Les subventions d'exploitation attribuées par les communes ont encore augmenté.

Elles s'établissent en 2025 à **79 230 €** versus **71 550 €** en 2024.

Comme l'année passée cela comprend le soutien du centre communal d'action sociale de Yerres en lien à la Pépinière (**15 000 €/an**, jusqu'en 2028)





## Les dons

**Tout d'abord, il convient comme chaque année de remercier chaleureusement chaque donateur car le moindre euro est utile et permet de lutter concrètement contre le mal-logement.**

L'année 2024 avait connu une forte mobilisation en lien au contexte économique difficile pour notre association, la campagne de dons 2024 avait été exceptionnelle avec **313 058.28 €** récoltés (dont **15 423.27 €** d'abandons de frais par les bénévoles) contre **252 230.6 €** en 2023.

2025 fut encore plus exceptionnelle avec **347 038.03 €** récoltés dont **15 951.19 €** d'abandons de frais, soit **331 086.84 €** de dons numéraires versus **297 635.01 €** en 2024 représentant une hausse de 11.24%.

Le magnifique élan de l'opération chocolats aura permis cette année de récolter **23 585.59 €** de bénéfice (**21 389.3 €** en 2024).

Avant affectation du résultat, l'exercice 2025 est déficitaire de **130 629.30 €**.

**Rappel** ; excédents de :

**122 831,98 €** en 2024 ; **70 452.36 €** en 2023 , **161 962.07 €** en 2022 ; **152 670,02 €** en 2021.

Cette année 2025 marque donc bel et bien un tournant pour notre association du fait des diminutions voire suppressions de certains financements publics.

Sans les efforts entrepris sur certaines charges, pour la plupart depuis plusieurs années, une rationalisation de la gestion du parc, toutes les actions menées en interne, la générosité de nos donateurs ; SNL Essonne aurait pu être dans une position encore bien plus déficitaire. Si 2025 confirma certaines inquiétudes elle démontra aussi de belles avancées rendues possibles par la cohésion de son collectif bénévoles/salariés, au service du projet.

## Bilan actif

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	Brute	Amortissements et dépréciations	Nette			
Frais d'établissement						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	221	221				
Autres immobilisations incorporelles	4 600		4 600		4 600	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>				2		2
Terrains	54 260		54 260		54 260	
Constructions	621 976	359 474	262 502		276 276	
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	301 380	292 763	8 618		9 494	
Immob. corp. en cours, av. acptes	2 805		2 805			
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
<b>Immobilisations financières</b>				82		79
Participations	12 296 200		12 296 200		12 063 000	
Créances rattachées à des particip.	229		229		161	
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 259		10 259		10 244	
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ I</b>	<b>13 291 931</b>	<b>652 458</b>	<b>12 639 473</b>	<b>84</b>	<b>12 418 034</b>	<b>81</b>
Stocks et en-cours						
<b>Créances</b>				10		12
Créances clients, usagers et comptes rattachés	925 586	533 473	392 114		461 687	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	968 625		968 625		1 230 246	
Charges constatées d'avance	146 481		146 481		151 200	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	903 984		903 984	6	1 070 198	7
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT II</b>	<b>2 944 676</b>	<b>533 473</b>	<b>2 411 204</b>	<b>16</b>	<b>2 913 331</b>	<b>19</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif						
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>16 236 607</b>	<b>1 185 931</b>	<b>15 050 677</b>	<b>100</b>	<b>15 331 365</b>	<b>100</b>

## Bilan passif

	Valeur au 31/12/2025	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		2	4	
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires	291 383		567 838	
Écarts de réévaluation				
<b>Réserves</b>		81		77
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	12 148 762		11 743 612	
Autres réserves				
Report à nouveau	-77 991	-1	-105 116	-1
Excédent ou déficit de l'exercice	-130 629	-1	122 832	1
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>12 231 525</b>	<b>81</b>	<b>12 329 166</b>	<b>80</b>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	11 109		12 167	
Provisions réglementées				
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES I</b>	<b>12 242 634</b>	<b>81</b>	<b>12 341 333</b>	<b>81</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	160 182	1	32 696	
<b>TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS II</b>	<b>160 182</b>	<b>1</b>	<b>32 696</b>	
Provisions pour risques	438 000	3		
Provisions pour charges	84 021	1	84 105	1
<b>TOTAL DES PROVISIONS III</b>	<b>522 021</b>	<b>3</b>	<b>84 105</b>	<b>1</b>
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 279		167 736	1
Emprunts et dettes financières diverses	751 575	5	759 237	5
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314 855	2	352 025	2
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	398 936	3	426 926	3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	798			
Autres dettes	547 398	4	1 107 307	7
Produits constatés d'avance	45 000		60 000	
<b>TOTAL DES DETTES IV</b>	<b>2 125 841</b>	<b>14</b>	<b>2 873 231</b>	<b>19</b>
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>15 050 677</b>	<b>100</b>	<b>15 331 365</b>	<b>100</b>

# Compte de résultats en liste

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Devise Euro

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 070 030	1 102 820	-32 789	-3
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	2 333 445	2 214 171	119 273	5
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 658 597	1 549 021	109 577	7
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	347 038	313 058	33 980	11
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	548 224	668 345	-120 121	-18
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	177 853	119 845	58 008	48
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	1 978	51 907	-49 929	-96
Autres produits	118 980	22 375	96 605	432
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>6 256 146</b>	<b>6 041 542</b>	<b>214 604</b>	<b>4</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 968 436	3 028 621	-60 184	-2
Aides financières		94 532	-94 532	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	343 346	290 577	52 769	18
Salaires	1 544 889	1 481 056	59 793	4
Cotisations sociales	651 359	598 178	57 220	10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	182 173	214 995	-32 822	-15
Dotations aux provisions	462 993	29 934	433 059	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Reports en fonds dédiés	129 464	1 919	127 545	
Autres charges	105 660	139 850	-34 191	-24
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>6 388 320</b>	<b>5 879 662</b>	<b>508 658</b>	<b>9</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-132 174</b>	<b>161 881</b>	<b>-294 054</b>	<b>-182</b>

# Compte de résultats en liste - suite

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Devise Euro

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 323	2 946	-623	-21
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>2 323</b>	<b>2 946</b>	<b>-623</b>	<b>-21</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	654	1 386	-732	-53
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS IV</b>	<b>654</b>	<b>1 386</b>	<b>-732</b>	<b>-53</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 669</b>	<b>1 560</b>	<b>108</b>	<b>7</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>-130 505</b>	<b>163 441</b>	<b>-293 946</b>	<b>-180</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		9 786	-9 786	-100
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		50 272	-50 272	-100
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>		<b>-40 486</b>	<b>40 486</b>	<b>100</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	124	123	1	1
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>6 258 469</b>	<b>6 054 275</b>	<b>204 194</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>6 389 098</b>	<b>5 931 443</b>	<b>457 656</b>	<b>8</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-130 629</b>	<b>122 832</b>	<b>-253 461</b>	<b>-206</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	15 195	17 110	-1 916	-11
Prestations en nature	144 268	67 489	76 779	114
Bénévolat	1 652 395	1 692 219	-39 825	-2
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>1 811 857</b>	<b>1 776 818</b>	<b>35 039</b>	<b>2</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	15 195	17 110	-1 916	-11
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	144 268	67 489	76 779	114
Personnel bénévole	1 652 395	1 692 219	-39 825	-2
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.</b>	<b>1 811 857</b>	<b>1 776 818</b>	<b>35 039</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-130 629</b>	<b>122 832</b>	<b>-253 461</b>	<b>-206</b>

# Les **RÉSOLUTIONS**

## Résolution 1 :

Approbation du Rapport Moral et d'Activité

## Résolution 2 :

Approbation du Rapport Financier.

## Résolution 3 :

Transfert des apports et autres apports avec droit de reprise vers les réserves d'acquisition  
**213 051,95 €**

### Proposition :

En fonction de l'avancement des opérations et des appels de titres de SNL Prologues :

- Les aides à l'investissement versées par la Fondation pour le logement des défavorisés sont transférées en réserves d'acquisition à hauteur de **102 994,38 €**,
- Les aides à l'investissement versées par les communes sont transférées en réserves d'acquisition à hauteur de **110 057,57 €**,

Soit un montant total transféré en réserves d'acquisitions de **213 051,95 €**.

## Résolution 4 :

### Proposition :

Le total de l'appel Prologues pour l'exercice 2025 s'élève à **233 268,23 €** :

- financé par les aides à l'investissement à hauteur de **213 051,95 €**,
- le solde restant donc à financer par les fonds propres de **20 216,28 €**.

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et approbation de l'affectation du résultat tel que proposé et détaillé ci-après :

Résultat comptable	<b>-130 629,30 €</b>
Financement Parts Prologues sur fonds dédiés	<b>0 €</b>
Financement Parts Prologues sur dons investissements à affecter en réserves d'acquisition	<b>6 955,00 € <sup>(1)</sup></b>
Financement Parts Prologues sur dons libres 2025 à affecter en réserves d'acquisition	<b>13 261,28 € <sup>(2)</sup></b>
Affectation au report à nouveau	<b>-137 584,30 € <sup>(3)</sup></b>
Affectation en réserves pour projet	<b>0 € <sup>(4)</sup></b>

L'appel de fonds de Prologues 2025 à financer sur fonds propres est au global de **20 216 €**.

(1) et (2) soit un total de **20 216 €**

(3) Le déficit cumulé sur exercices s'élève désormais à la somme de **77 991 € + 137 584 € = 215 575 €**

La réserve projet s'élève donc au montant de **59 877 € - 13 261 € = 46 616 €**

# Le Renouvellement du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour mémoire, statutairement, le nombre d'administrateurs maximum au sein du Conseil d'Administration est fixé à 15. Hors statut et afin de contribuer au renouvellement des instances, des rôles d'observateurs sont proposés. Au moment de l'Assemblée Générale, ils sont au nombre de 2.

5 administrateurs sont en fin de mandat.

4 souhaitent se représenter : François Papat, Brigitte Désir, Christophe Schneider, Muriel Bellenfant.

Marie-Claire Bidaud arrive à la fin de ses 3 mandats et comme de coutume au sein de l'association elle va quitter le Conseil.

1 administrateur en cours de mandat souhaite démissionner : Philippe Harislur

2 observatrices présentent leurs candidatures : Cécile Arquie-Botlan et Corinne Eigenschenck.

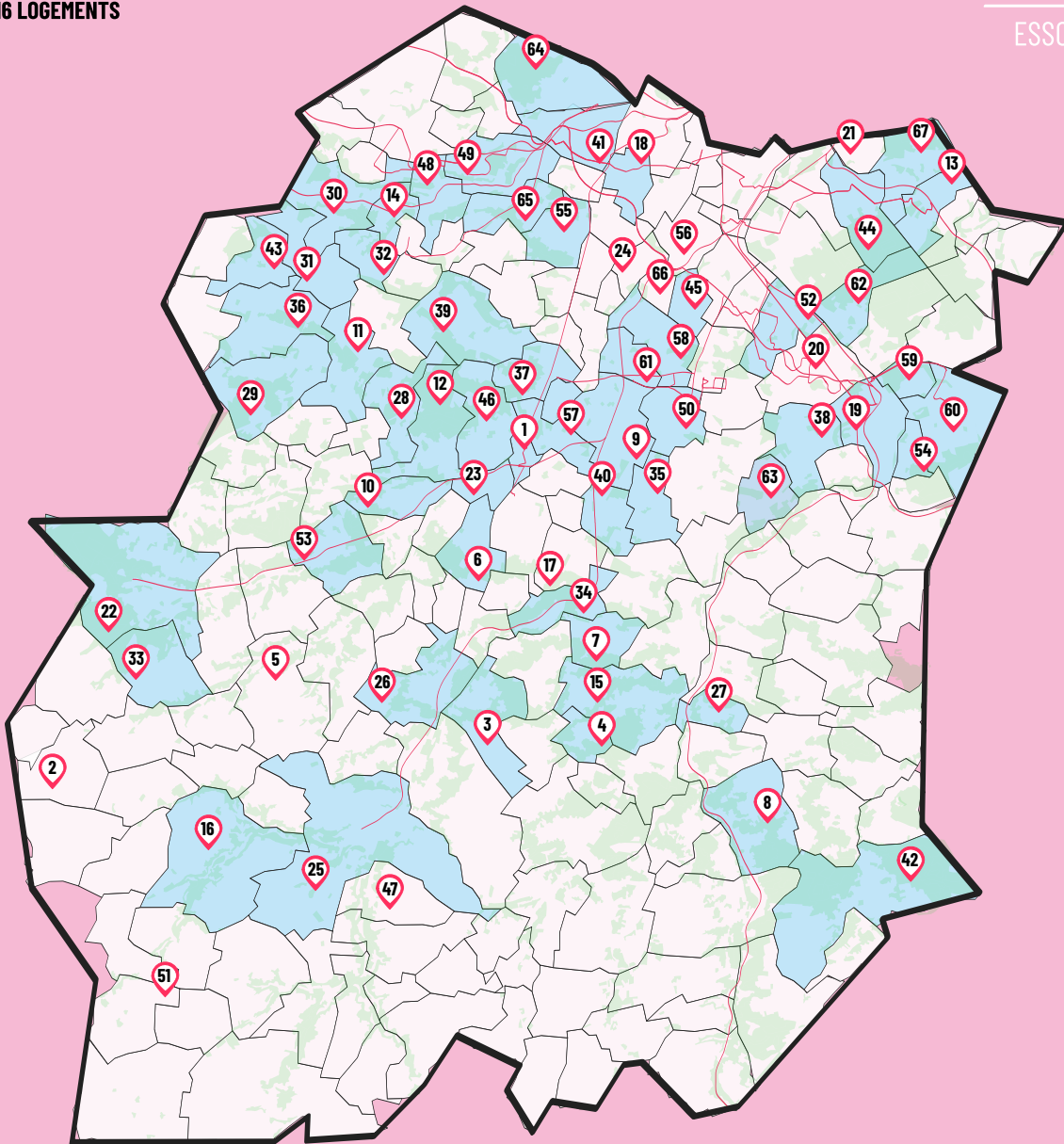
Si tous les candidats recensés sont élus, le Conseil d'Administration est au complet.

Néanmoins, les candidats peuvent postuler jusqu'à la mise en œuvre du vote le jour de l'Assemblée Générale et des observateurs peuvent être nommés.





# ESSONNE 616 LOGEMENTS



- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| 1. Arpajon <b>14 logements</b>              | 18. Chilly-Mazarin <b>15 logements</b>     | 35. Leudeville <b>8 logements</b>            | 52. Ris-Orangis <b>7 logements</b>                |
| 2. Authon-la-Plaine <b>2 logements</b>      | 19. Corbeil-Essonnes <b>2 logements</b>    | 36. Limours <b>8 logements</b>               | 53. Saint-Chéron <b>8 logements</b>               |
| 3. Auvers-Saint-Georges <b>10 logements</b> | 20. Courcouronnes <b>3 logements</b>       | 37. Linas <b>10 logements</b>                | 54. Saintry-sur-Seine <b>5 logements</b>          |
| 4. Boissy-le-Cutté <b>3 logements</b>       | 21. Crosne <b>2 logements</b>              | 38. Lisses <b>3 logements</b>                | 55. Saulx-les-Chartreux <b>4 logements</b>        |
| 5. Boissy-le-Sec <b>6 logements</b>         | 22. Dourdan <b>22 logements</b>            | 39. Marcoussis <b>7 logements</b>            | 56. Savigny-sur-Orge <b>15 logements</b>          |
| 6. Boissy-sous-Saint-Yon <b>3 logements</b> | 23. Égly <b>4 logements</b>                | 40. Marolles-en-Hurepoix <b>12 logements</b> | 57. Saint-Germain-lès-Arpajon <b>13 logements</b> |
| 7. Bouray-sur-Juine <b>6 logements</b>      | 24. Épinay-sur-Orge <b>2 logements</b>     | 41. Massy <b>33 logements</b>                | 58. Sainte-Benevieve-des-Bois <b>7 logements</b>  |
| 8. Boutigny-sur-Essonne <b>2 logements</b>  | 25. Étampes <b>16 logements</b>            | 42. Milly-la-Forêt <b>9 logements</b>        | 59. Saint-Germain-lès-Corbeil <b>5 logements</b>  |
| 9. Bretigny-sur-Orge <b>5 logements</b>     | 26. Étréchy <b>19 logements</b>            | 43. Les Molières <b>9 logements</b>          | 60. Saint-Pierre-du-Perray <b>2 logements</b>     |
| 10. Breuillet <b>19 logements</b>           | 27. La Ferté-Alais <b>5 logements</b>      | 44. Montgeron <b>5 logements</b>             | 61. Saint-Michel-sur-Orge <b>11 logements</b>     |
| 11. Briis-sous-Forges <b>6 logements</b>    | 28. Fontenay-lès-Briis <b>6 logements</b>  | 45. Morsang-sur-Orge <b>25 logements</b>     | 62. Soisy-sur-Seine <b>2 logements</b>            |
| 12. Bruyères-le-Châtel <b>26 logements</b>  | 29. Forges-les-Bains <b>6 logements</b>    | 46. Ollainville <b>2 logements</b>           | 63. Villabé <b>4 logements</b>                    |
| 13. Brunoy <b>7 logements</b>               | 30. Gif-sur-Yvette <b>4 logements</b>      | 47. Ormoy-la-Rivière <b>1 logement</b>       | 64. Verrières-le-Buisson <b>12 logements</b>      |
| 14. Bures-sur-Yvette <b>16 logements</b>    | 31. Gometz-la-Ville <b>4 logements</b>     | 48. Orsay <b>6 logements</b>                 | 65. Villebon-sur-Yvette <b>3 logements</b>        |
| 15. Cerny <b>3 logements</b>                | 32. Gometz-Le-Châtel <b>12 logements</b>   | 49. Palaiseau <b>41 logements</b>            | 66. Villemoisson-sur-Orge <b>10 logements</b>     |
| 16. Chalo-Saint-Mars <b>6 logements</b>     | 33. Les Granges-le-Roi <b>12 logements</b> | 50. Le Plessis-Pâté <b>2 logements</b>       | 67. Yerres <b>23 logements</b>                    |
| 17. Cheptainville <b>1 logement</b>         | 34. Lardy <b>12 logements</b>              | 51. Pussay <b>23 logements</b>               |   |

Transport ferroviaire (RER, TER et Transiliens)  
 Groupes locaux de solidarité (GLS)